



LA VIE
PROTESTANTE
NEUCHÂTELOISE



Dossier La gratuité

Ne serait-elle qu'un mythe, qu'un rêve? Ce n'est en tout cas pas l'époque actuelle qui le démentirait...



Catastrophes

Et si l'Eglise
était présente?



Chœurs paroissiaux

Sont-ils menacés
de disparition?

Il n'est pas de petits profits!...

Joli mot, joli concept que la gratuité. D'autant plus à une époque - la nôtre - où tout, ou presque, se négocie. Vous souhaitez retirer de l'argent - votre argent! - de votre compte bancaire: il vous en... coûtera (!), entre cinquante centimes et un franc, si vous ne savez pas utiliser le distributeur de billets et que vous vous adressez au guichet. Muni d'une ordonnance en bonne et due forme, vous allez acheter un médicament en pharmacie: on ne se gêne pas à nouveau de vous charger - et ce n'est pas donné! - pour... l'ouverture d'un dossier (c'est nouveau, cela vient de sortir!) bidon, ou pratiquement tel. Vous procédez à un changement d'adresse momentanée à *La Poste*, rebelote: dix francs les deux premières semaines, cinq les suivantes! Bonjour, les vaches à lait qu'on trait à volonté!

Et n'oubliez pas que le brave citoyen que vous êtes, qui respecte scrupuleusement les échéances et les règles du cadre social, aït droit à une once de réciprocité dans ce jeu des taxes à tout crin, imposées sans vergogne au nom d'une prétendue justice monétaire: tout se paie de nos jours, mon brave Monsieur, mais dans un seul sens! Tenez, par exemple, la banque, qui sait en théorie si bien calculer le «poids» de chaque acte ou intervention. Si elle se trompe à votre endroit - eh oui, les fausses manipulations, les oublis, cela arrive, même chez ces gens-là!: n'escomptez pas (!), même si vous avez dû vous «battre», donc perdre du temps, de l'énergie voire de l'argent,

pour obtenir réparation, qu'elle vous crédite, à titre d'indemnité, du moindre sou. N'en espérez guère davantage de *La Poste*, au bénéfice d'une législation qui la protège outrageusement, pour un retard de distribution, ni de votre entreprise d'électricité ou de votre compagnie de téléphone, en cas de coupure de courant ou de dérangement de lignes. Ne vous faites guère plus d'illusions - mais vous en faites-vous encore?

«Bonjour, les vaches à lait qu'on trait à volonté!»

- quant à un éventuel «dédommagement» pour une attente prolongée chez le médecin malgré un rendez-vous clairement arrêté; lui, en revanche, vous réclamera certainement des espèces sonnantes et trébuchantes si vous l'appellez pour obtenir un résultat d'examens sanguins... Et l'énumération de ces inégalités de traitement, décidément unilatérales, est ici loin d'être exhaustive.

A quoi servirait le pouvoir si l'on ne pouvait en abuser?, s'interrogeait, non sans pertinence, le père Coluche. Reste qu'à l'heure où même la carafe d'eau (du robinet!), en bistrot, est désormais susceptible de vous être comptée, une institution continue, au risque d'en devenir bientôt anachronique, de ne pas facturer ses «prestations»: l'Eglise. On peut lui reprocher tout ce que l'on veut - et d'aucuns ne s'en privent pas: son passé par moments peu glorieux, l'humanité, donc les inévitables faiblesses, de ceux qui l'animent

aujourd'hui, ses manques de courage parfois, son conservatisme d'autres fois, sa trop grande réserve face à la marche claudiquante de la planète, sa disponibilité limitée... Il n'empêche qu'elle marie, qu'elle enterre, qu'elle baptise, qu'elle visite dans les homes, les hôpitaux, qu'elle écoute, accompagne, conseille, dépanne sans exiger de contrepartie. Cela, tandis que la moindre lettre d'avocat «vaut» de nos jours souvent plus de deux-cents francs, que le simple renseignement téléphonique est distillé contre un franc la minute... Et l'on s'étonne après cela que chacun ne parle que de fric. Noble mot, précieux concept que la gratuité, qui, à l'instar de la beauté, pourrait sauver le monde, si on lui en donnait le... crédit!



Maîtres-mots

*” Je lance un ultime atome
Dans l'univers des téléphones
J'ai beau crier mais rien ne
répond
L'hiver a tué les mégaphones
Depuis je n'entends plus per-
sonne
J'écoute la neige à la télévi-
sion”*

Daran, Mieux



Une question de regard

Et si la gratuité relevait d'un idéal, d'une pieuse intention irréalisable pour l'homme? Et si, partant, cette même gratuité était une exclusivité de Dieu dispensée sous forme de grâce? «Trouver grâce aux yeux de...»: cette expression apparaît pas moins de vingt fois dans le premier Testament. La grâce, serait-ce une question de regard? Récit d'une aventure présentée par Francine Dubuis, pasteure à Bienne.



Photo: P. Bohrer

Un changement de regard. Vraiment? C'est si peu... Et c'est tellement. Qui n'a jamais éprouvé cette libération grisante quand, au sortir d'une maladie ou d'une situation d'oppression, l'avenir s'ouvre et laisse entrevoir que tout est à nouveau possible, que plus rien n'est joué d'avance, inéluctable, inexorable. Cet allègement de tout l'être, qui donne l'impression que l'air lui-même est plus léger, plus frais et pétillant, c'est cela la grâce. Au détour d'une expérience, au détour d'un mot lu ou reçu, découvrir sa vie sous un autre éclairage, la voir émerger de sa gangue de contraintes et de nécessités dans une perspective ouverte, libre, dégagée. Et quand on a goûté à cette grâce, rien n'est plus comme avant. La grâce provoque un changement de regard. La réalité est évaluée différemment.

Un charme qui se voit

En hébreu comme en français, la grâce désigne d'abord le *charme* naturel d'une personne, sa beauté. Ce charme suscite la *faveur* de l'interlocuteur, souvent un supérieur, ou quelqu'un à

qui l'on doit le respect (par ex. les «anges» visiteurs d'Abraham ou de Loth de Genèse 18 et 19). «*Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, veuille ou accepte de...*»: cette exquise politesse orientale, parfois un peu formelle, a pourtant le mérite de nous rappeler que la grâce se voit, dans la beauté de l'humble demandeur comme dans le regard du supérieur qui consent à accorder sa faveur.

Dans l'Exode, la grâce prend un sens plus profond, souvent traduit dans la TOB par le mot *miséricorde*. La grâce va devenir la marque distinctive de l'être de Dieu. C'est ainsi que Dieu se fait connaître à Moïse: «*Voici mon nom: «Je fais grâce à qui je fais grâce et j'accorde ma bienveillance à qui je l'accorde»»* (Exode 33, 19). La grâce fait partie de l'être de Dieu au point que plusieurs confessions de foi disent: «*Le Seigneur est un Dieu miséricordieux et bienveillant, lent à la colère, plein de fidélité et de loyauté*» (Exode 34, 6; Psaume 86, 15; 103, 8). Le livre de Jonas ajoute même, avec le prophète Joël: «*Un Dieu qui revient sur sa décision de faire du mal*» (Jonas

4, 2 et Joël 2, 13). Il est étonnant de lire que Dieu renonce au mal. Dieu peut-il vouloir le mal? Entendons que le mal que Dieu méditait de faire, c'est de châtier son peuple ou le peuple de Ninive pour sa mauvaise conduite. Or, sa miséricorde pousse Dieu à renoncer à une volonté de justice implacable - Il épargne celles et ceux qui se repentent - et à mettre sa sainteté de côté. La grâce, c'est donc une rupture de la logique qui voudrait que Dieu soit cohérent et punisse tous ceux et celles qui contreviennent à sa loi.

Trop bon!

Dieu fait grâce: cela va-t-il de soi? Il n'est pas forcément facile de servir un Dieu de grâce. Jonas, envoyé par Dieu annoncer la destruction de la Grande Ville, se vexe quand Dieu décide de gracier ses habitants repentants. Jonas reproche à Dieu d'être fidèle à sa réputation de bienveillance. La crise est si grave que Jonas souhaite la mort (Jonas 4, 3). Il faudra toute l'astuce de Dieu pour sortir Jonas de sa crispation. C'est la parabole du genêt qui vient raffraîchir Jonas et lui faire souhaiter que les 120'000 âmes de Ninive et tout leur bétail aient la vie sauve.

La grâce surprend, elle nous prend de court. Elle nous emmène sur d'autres chemins, là où nous n'avions pas prévu d'aller. Elle déjoue nos prévisions. Elle contrarie notre logique, notre besoin de cohérence.

Une grâce nommée «Jésus»

«*Noé trouva grâce aux yeux de Dieu*» – «*Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. Tu enfanteras un fils et tu lui donneras le nom de Jésus*» (Luc 1, 30s). Du premier au second Testament, la même expression de la grâce de Dieu: Noé rescapé du déluge et Marie... Rescapée de quoi? D'une histoire coupée de la miséricorde de Dieu et abandonnée aux caprices du hasard? Ou d'une his-



toire livrée à l'arbitraire des puissants qui accordent leurs faveurs à qui leur ressemble? Marie en tout cas confessa que «Dieu a porté son regard sur son humble servante...», et que désormais, il faudra se faire au retournement des valeurs: les puissants à bas de leurs privilèges et les humbles et les affamés comblés de biens.

«Au détour d'une expérience, au détour d'un mot lu ou reçu, découvrir sa vie sous un autre éclairage, la voir émerger de sa gangue de contraintes et de nécessités dans une perspective ouverte, libre, dégagée»

Désormais la grâce a figure humaine. Elle s'appelle Jésus (Luc 2, 40 et 52; Jean 1, 14 et 16). Elle habite parmi les humains; elle s'insinue dans notre chair. Désormais, on ne regarde plus en haut pour demander grâce. On regarde là, tout près, ce Dieu qui «s'est donné à voir, fait homme dans le ventre de sa mère, dans la crèche, sur la croix». Et voici que les aveugles voient, les paralysés marchent, les sourds entendent et les prisonniers reçoivent la liberté. Les gens courbés sous le poids de la logique humaine ou divine sont redressés; les humiliés reçoivent dignité; les résignés retrouvent goût à l'espoir et au changement. C'est l'effet de la grâce nommée «Jésus».

Les faiblesses de l'apôtre Paul

L'apôtre Paul, champion de la grâce et de ses effets, nous décrit ce changement de regard avec une force extraordinaire dans la 2^e épître aux Corinthiens (chapitres 11 à 12). La grâce de Dieu découverte dans la destinée de Jésus de Nazareth lui permet de porter un regard inédit sur sa vie. Il se vante de ses faiblesses. Enumérant ses naufrages, ses séjours en prison, les coups reçus, les dangers affrontés, il y trouve l'expression de la grâce de Dieu et de sa puissance: «Quand je suis faible, c'est alors que je suis fort» (2 Co 12, 10).

Pour avoir demandé d'être délivré d'un mal qui le rongait ou l'humiliait,

il s'est fait assurer par Dieu: «Ma grâce te suffit» (2 Co 12, 9). Ainsi écrira-t-il: nous avons changé de régime, «nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce» (Ro 6, 15). Tout ce qui nous paraissait invivable, insupportable devient expression de la bienveillance de Dieu. Certes, c'est une expérience qu'il n'est donné de vivre qu'une fois ou deux dans une vie, mais les rescapés de situations extrêmes en témoignent: quand on est démuné de tout, quand on est au cœur du malheur, il s'ouvre parfois un espace de grâce et de lumière où l'on est riche de tout.

Dieu voit juste

Que la grâce soit affaire de changement de regard, l'expérience de Luther en témoigne. Moine consciencieux, appliqué à satisfaire Dieu, non seulement par une conduite irréprochable mais encore par des jeûnes et des mortifications, Luther cherchait désespérément un Dieu de grâce. Après des années d'étude des textes bibliques, il découvre que le mot «justice de Dieu» a un tout autre sens que celui qu'il avait appris à lui donner. Par justice de Dieu, il entendait les critères selon lesquels Dieu juge notre comportement. Comme Dieu est parfait, nous ne pourrions jamais satisfaire sa justice. Et voilà qu'il comprend soudain que la justice de Dieu dont parle Paul dans l'épître aux Romains (1, 17), cette justice révélée dans l'Évangile de Jésus Christ, c'est la façon dont Dieu nous regarde et dont il nous voit justes. Son regard nous revêt d'une justice que nous n'aurions jamais pu imaginer. Luther dit lui-même que cette découverte lui a ouvert toutes grandes les

portes du paradis.

Tout est grâce

De Moïse à Jonas, de Noé à Marie, de l'apôtre Paul à Martin Luther, et de lui à nous, l'aventure de la grâce se poursuit, s'affirme, se précise et s'élargit. Vous avez changé de régime. Désormais, vous êtes sous la grâce, tout peut être grâce... Tout est grâce, même les coups de bâtons, même les retours de fortune, même les prières non exaucées. La grâce provoque un changement de regard qui nous fait comprendre Dieu, et par suite notre vie, d'une tout autre façon. Il n'est plus question de faire ses preuves, de montrer qu'on est digne de la considération des autres et de celle de Dieu. Il suffit de se laisser dire «oui». Oui, tu es agré(e). Oui, ta vie et ta personne sont reconnues et jugées valables et précieuses. Oui, tu es quelqu'un et tu n'as pas à le prouver, ni par ta moralité, ni par ta spiritualité; ni par tes compétences, ni par tes performances ou tes réalisations.

Tout est grâce. Et pourtant, la grâce ne se possède pas. Si elle est vraiment la grâce, elle demeure le privilège de Dieu. Elle garde ce caractère un peu capricieux de celui qui dit: «Je fais grâce à qui je fais grâce...». Elle est comme la manne donnée au désert: on ne peut en faire provision sans qu'elle se dénature (Exode 16, 19-21). Elle doit être redonnée et reçue chaque jour à nouveau. Encore faut-il que nous ne nous lassions pas de la redemander et de la recevoir! Parce qu'elle surprend, elle déroute et pourrait nous décoiffer.

Francine Dubuis ■

Photo: L. Borel





En mémoire de Sa grâce

La gratuité existe-t-elle dans les récits bibliques? Joue-t-elle un rôle dans les relations entre Dieu et les hommes (pour le sabbat, pour l'année jubilaire...) et entre les hommes eux-mêmes (hospitalité, etc.)? Analyse de Robert Tolck, pasteur à Neuchâtel.



Photo: L. Borel

Selon la loi du Jubilé, le sol, propriété de Dieu, devait être laissé en jachère deux fois par siècle.

Si la «verticalité» de la grâce apparaît généreusement dans le témoignage biblique, son «horizontalité» y semble plus ténue. Autrement dit, si l'Écriture évoque volontiers la gratuité de l'œuvre de Dieu à l'égard de son peuple, elle semble plus discrète sur la traduction parmi les croyants, en gestes et comportements concrets, de cette divine disposition. La conscience de la grâce souveraine de Dieu (qui appelle à la vie et donne sans aucun préalable ni mérite) devrait au moins s'accompagner, pour ainsi dire symétriquement, d'un large éventail de recommandations engageant les fils et filles de ce Dieu-là au don libre d'intérêt (c'est-à-dire désintéressé), gratuit. Or, de telles recommandations se révèlent plutôt rares, en-dehors des fréquents appels à la compassion. Encore plus rares les témoignages d'actes

concrets de gratuité de personne à personne, c'est-à-dire sans que les circonstances y poussent (malheur, misère, maladie, arrivée inopinée, etc.). Il convient ici de mettre en évidence une parole attribuée à Jésus dans l'évangile selon Matthieu (10, 8b): «*Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement*». Cette injonction exprime parfaitement le mouvement de la **«Dans la parole évangélique, il s'agit, non de restituer sous une autre forme le don reçu, mais de le porter plus loin et d'accroître ainsi le nombre des bénéficiaires, sans rien attendre en retour»**

grâce: ayant tout reçu libéralement du Père, les disciples sont naturellement engagés à traduire cette grâce dans leur vie par leurs dons gratuits ou, pour le dire autrement, par la gratuité de leur ouverture au prochain. Se trouve ainsi brisé le cercle enfermant du donneur recevant de son bénéficiaire un don équivalent et dédommageant, ce qui fait qu'il n'y a, au bout du compte, plus de don du tout, mais un échange conventionnel. Dans la parole évangélique, il s'agit, non de restituer sous une autre forme le don reçu, mais de le porter plus loin et d'accroître ainsi le nombre des bénéficiaires, sans rien attendre en retour. Dans la même logique du don reçu qu'il s'agit de multiplier, Paul évoque (avec pas mal d'emphase!) le caractère désintéressé de son action d'évangélisation (1 Corinthiens 9, 18-19 [voir aussi 2 Corinthiens 11, 7]): «*Quel est*



donc mon salaire? C'est d'offrir gratuitement l'Évangile que j'annonce, sans user des droits que cet Évangile me confère. Oui, libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de tous, pour en gagner le plus grand nombre.» Désintéressé, certes, mais n'oubliant pas de rappeler, au passage, les droits que confère normalement la proclamation de l'Évangile. Paul choisit librement de renoncer à son droit vis-à-vis des Corinthiens. Est-ce à dire que, pour être vraiment gratuit, le don gracieux ne saurait être imposé? Déduction séduisante, mais qu'il faut confronter à la législation sacerdotale relative au Jubilé, un texte central pour notre sujet; il s'agit bien de lois, censées imposer des mesures d'équilibre à accomplir comme une action de grâce et une louange à Dieu.

La loi du Jubilé

Lévitique 25, 10: *«Vous déclarerez sainte la cinquantième année et vous proclamerez dans le pays la libération pour tous les habitants; ce sera pour vous un jubilé; chacun de vous retournera dans sa propriété, chacun dans*

son clan.» Le nom *Jubilé*, comme le verbe *jubilier*, vient de l'hébreu *yobel*: le bélier, d'où *la corne de bélier*, dont on joue pour l'acclamation, pour la louange, pour lancer un jour de fête. La loi du Jubilé s'inscrit donc dans une atmosphère de joie. C'est qu'au jour du Grand Pardon, à la sonnerie de la trompe, c'est la libération, l'affranchissement, l'acquiescement: on remet les compteurs à zéro, on éteint les dettes. Au Jubilé, il y a restitution des domaines à leurs premiers propriétaires ou à leurs héritiers, car, dit le Seigneur: *«Le Pays est à moi; vous n'êtes chez moi que des émigrés et des hôtes»* (Lévitique 25, 23).

La mémoire d'un peuple

Il s'agit bien ici d'un acte communautaire de totale gratuité, juste et nécessaire, c'est-à-dire que, pour le bonheur de la communauté, elle-même se reconnaissant en une fraternité fondée dans une histoire mystiquement partagée qui est celle de la libération de la servitude, il faut que survienne, chaque cinquantième année, l'abandon de certains droits, une remise de dettes

pure et simple; un repos, un sabbat juridique, foncier, agricole même, puisque, deux fois par siècle, on prend le risque (sans doute bénéfique au bout du compte!) de laisser le sol en jachère. Il y faut une confiance solidement arrimée en Dieu, Dieu de l'Alliance, Dieu des Pères, Dieu de l'Exode.

C'est la mémoire des hauts faits de Dieu, de sa gracieuse œuvre de création et de libération, qui fonde en définitive l'exigence, librement acceptée, d'une grâce communautaire non imposée à la conscience morale par quelque disette, épidémie ou autre catastrophe.

Mais...

... pour les historiens, la loi jubilaire n'a probablement jamais été appliquée. Née sans doute au VIe avant J-C dans les milieux sacerdotaux, elle ne fut pas observée après l'Exil, au dire même de la tradition rabbinique. Elle demeura une belle intention. Théorique.

Robert Tolck ■

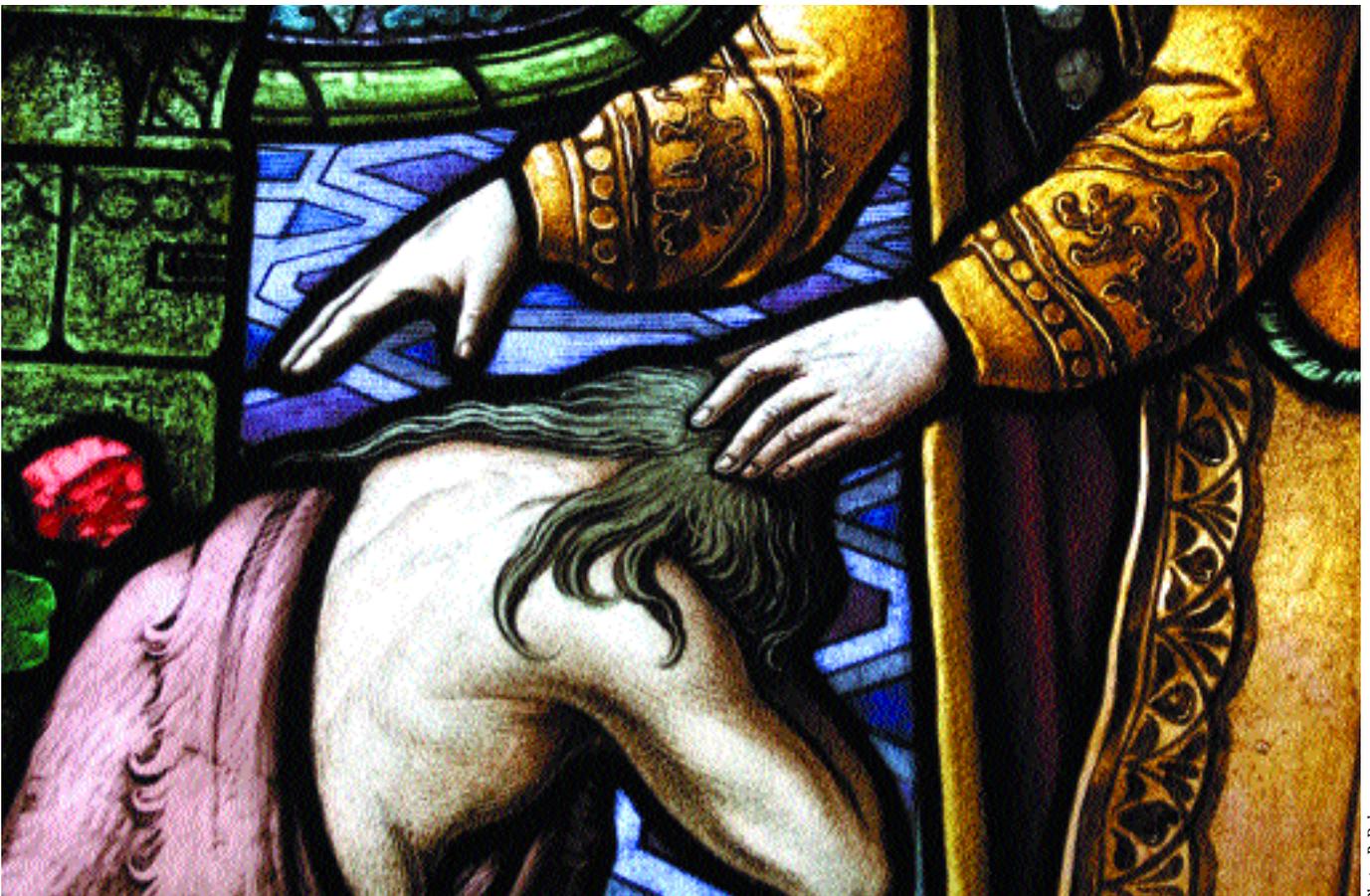


Photo: P. Bohrer



Le dévouement, un engagement **jamais** totalement **désintéressé!**

L'année 2001 fut l'année du volontariat. La mise en lumière des nombreuses personnes qui agissent dans l'ombre nous a permis de voir que la société ne peut se passer de toutes ces initiatives, de tous ces bénévoles qui donnent du temps pour les autres. Quelles sont leurs motivations? Nous savons depuis le siècle passé que l'être humain est en permanence en quête d'amour et de reconnaissance, que ses comportements sont mus par des désirs inconscients. Une bonne intention pourrait-elle en cacher une autre? Réponse de Maud et Raphaël Gerber, respectivement sociologue et psychologue.



tions. Qu'est-ce qui les poussent à s'engager sans certitude de paiement en retour?

La fin du mythe

Aucune attention n'est neutre, aucun engagement n'est désintéressé, aucun don n'est gratuit. Il ne faut pas se le cacher: donner, c'est aussi demander. Une relation ne peut se développer que dans les deux sens. Chaque forme de don engage non seulement son donateur mais aussi celui ou celle qui en est le bénéficiaire. Ce qui va être impliqué par le biais du don n'est rien d'autre que l'amour qui va être représenté dans cette transaction. Donner et recevoir est fondamentalement une question d'amour, et nous renvoie à notre condition d'humain en quête permanente de liens, confronté à la peur de manquer, car ce que l'on offre à l'autre, c'est-à-dire un peu d'amour, c'est aussi ce qui nous fait défaut. Donner, c'est inmanquablement engager l'autre.

Le bénévolat n'est pas un phénomène nouveau. Depuis longtemps, des personnes ont donné de leur temps par altruisme. Auparavant, les différentes formes de dons étaient appelées charité, philanthropie ou bienfaisance, et étaient souvent du ressort des gens riches. On partageait des vêtements, de l'argent ou de la nourriture. Toujours, il fallait que cela se sache, on l'exposait au grand jour; des cérémonies étaient organisées pour donner aux pauvres, pendant lesquelles le gaspillage était énorme. L'essentiel était d'être démonstratif afin de susciter l'admiration de tous.

La notion de solidarité et ce qu'elle sous-entend aujourd'hui est récente.

Le don d'argent, par exemple, est devenu un acte anonyme. Et toutes les formes de dons ne sont plus attribuées aux gens aisés.

Un bien précieux

Actuellement, le temps est considéré comme le bien le plus précieux pour les êtres humains. Avec la généralisation du travail salarié, le temps libre est devenu rare. Et ce n'est pas l'augmentation de l'espérance de vie qui permet de gagner le temps nécessaire à accomplir tout ce que l'on souhaite. Pourtant, il y a toujours plus de bénévoles qui sont prêts à s'engager et à partager leurs compétences, au sein des Eglises, des œuvres d'entraide, d'un club sportif ou d'autres associa-

Consciemment ou inconsciemment

Dans tout acte de donner, il y a une volonté consciente, celle qui nous pousse à accomplir avec beaucoup de générosité ce geste. Mais il y a également un désir inconscient qui l'accompagne, une réponse à quelque chose de plus caché, de plus enfoui au plus profond de soi. En réfléchissant, chacun peut admettre attendre quelque chose en retour: *«Quand je donne de mon temps pour les autres, en échange, je reçois des sourires, parfois on me remercie», «Non, c'est vrai, je ne suis pas payé, mais mes amis me regardent différemment, je remarque une forme d'admiration de leur part», «Cela me donne un petit*



pouvoir sur les miens, j'espère qu'ils m'apprécieront encore plus».

Donner revient à exercer du pouvoir, parce que celui qui donne est en position de force, et celui qui reçoit forcément en position de faiblesse: donner pour être remercié, apprécié, honoré, congratulé; donner pour acquérir davantage de reconnaissance sociale, pour se réconcilier avec soi-même, et aussi pour se déculpabiliser d'avoir ou de recevoir autant ou d'être ce que nous sommes.

Vers du partage...

Daniel Sibony, philosophe et psychanalyste, dans son ouvrage intitulé «*Don de soi ou partage de soi?*» (Ed. Odile Jacob, 2000), oppose à l'idée erronée du don total de soi, celle plus audacieuse du partage de soi. Concrètement, il s'agit de sortir du face-à-face angoissé, figé ou stéréotypé avec autrui, pour parvenir à nous envisager l'un et l'autre comme deux êtres en devenir, issus d'une histoire, et susceptibles d'évoluer vers autre chose que ce que nous projetons ou croyons.

Oser se dévoiler pour aller à la rencontre de l'autre, oser s'impliquer avec les personnes que l'on visite, oser s'engager sans masque avec les jeunes que l'on rencontre, oser donner de soi et recevoir simultanément, c'est alors entrer dans le temps du partage.

Maud et Raphaël Gerber ■



Photos: P. Bohrer

Photo: L. Borel





L'Eglise: un cas un peu particulier

L'idéal de gratuité est très répandu dans l'Eglise, mais les questions d'argent y sont souvent taboues: on n'ose pas dire que les engagements ecclésiaux coûtent, en termes financiers, mais aussi en temps, en énergie, en compétences. Pourquoi cette gêne? Convient-il d'y remédier? Analyse de Philippe Ribaux, nouveau conseiller synodal et trésorier de l'EREN.

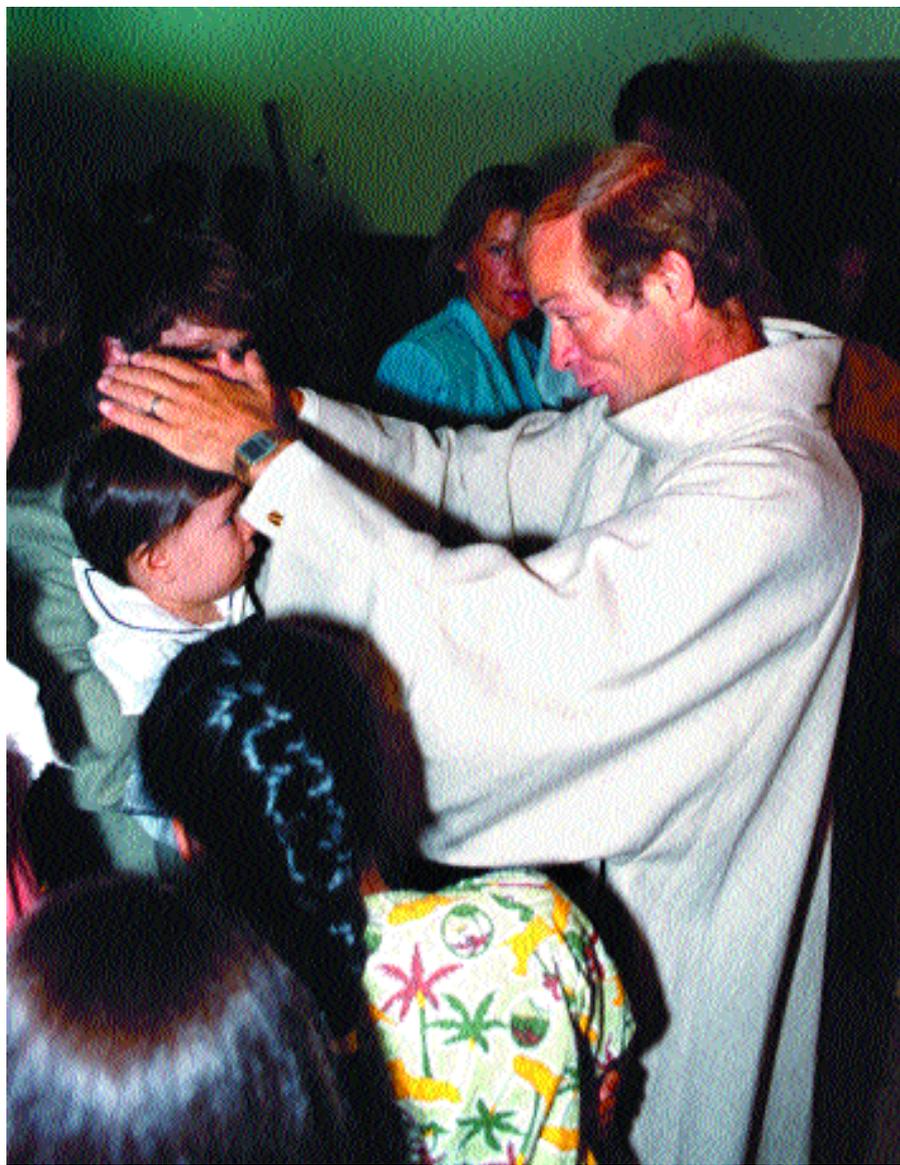


Photo: P. Bohrer

questions d'argent à des moments aussi essentiels de la vie de l'Eglise. On retrouve ici, en filigrane, la vieille tension entre l'Eglise invisible, corps spirituel du Christ, et l'Eglise visible, terrestre, confrontée aux modalités pratiques de l'accomplissement de sa mission. Or, il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'opposer l'une à l'autre, mais bien de savoir comment la seconde sera le signe de la première.

Cultes payants?!?

Il convient à ce sujet de rappeler que l'Eglise, en tant qu'institution, ne peut être comparée à une association regroupant des sociétaires qui bénéficieraient de certains avantages en contrepartie d'une contribution personnelle, ni, a fortiori, à un fournisseur de services rémunérés auquel s'adresseraient des clients qui lui seraient extérieurs. L'appartenance pleine et entière à l'Eglise ne dépend pas du paiement de la contribution ecclésiastique. Le baptême, suivi de la confirmation, y suffit définitivement. Assortir l'accomplissement d'un acte ecclésiastique essentiel d'une condition pécuniaire reviendrait donc tout simplement à nier l'Eglise. Si l'on voulait poursuivre ce type de raisonnement, il conviendrait aussi d'établir le prix coûtant du culte dominical, et d'en faire payer l'entrée à ceux qui en «profitent». On voit d'ici à quelles absurdités ce genre de logique peut nous mener. Fixer un prix pour des actes ecclésiastiques risquerait aussi d'accréditer l'idée qu'on considérerait comme admissible que celui qui le désire ne finance que les prestations dont il a directement profité ou qu'il souhaite éventuellement soutenir à titre personnel. Inutile d'insister sur l'effet désastreux, à tous niveaux, d'une telle politique.

Une réalité

Il n'en reste pas moins qu'il serait faux d'estimer que la gratuité implique que l'on passe systématiquement les questions d'argent sous silence. Ce qui vaut

Sil ne s'agit pas à proprement parler d'un tabou, il est vrai que cette question est souvent occultée. Il est un cas, pourtant, où cet aspect fait l'objet de controverses récurrentes, en l'occurrence la question de savoir s'il faut facturer les actes ecclésiastiques (baptêmes, mariages, services funèbres) à ceux qui ne se sont pas acquittés de leur impôt d'Eglise. Il me semble utile de s'y

arrêter un peu car il m'apparaît exemplaire. Pour les uns, il est pour le moins déroutant que d'aucuns profitent gratuitement de ces services lorsqu'ils en ont besoin, tout en se soustrayant à leurs obligations et en laissant à d'autres le soin de financer l'appareil d'une Eglise dont les finances sont un souci permanent. Pour les autres, il ne saurait être question de mêler des



dans le cas de la générosité individuelle ne peut simplement se transposer au fonctionnement de l'Eglise en tant qu'institution. Il est essentiel qu'au sein même de l'Eglise, et au-delà, on sache que l'accomplissement de sa mission (et pas seulement ses prestations) a un coût, en argent, bien sûr, mais aussi en temps, en savoir-faire, en disponibilité. Le faire connaître répond à l'impératif de la vérité. De même, il

convient de souligner que cette charge doit être équitablement répartie entre ses membres. Cela, dans un souci de justice. Car c'est bien de cela qu'il s'agit en définitive: de la relation que chaque membre de l'Eglise est invité à entretenir avec tout ceux qui, comme lui, ont été appelés à former le corps du Christ.

Il est, par conséquent, bon de rappeler à chacun les responsabilités qui le lient

à l'ensemble de l'Eglise, mais il faut aussi le faire en temps opportun, de manière adéquate et avec discernement: en un mot, dans l'esprit de l'Evangile et non comme un créancier qui cherche à recouvrer des arriérés. Les résolutions votées par le Synode en juin 2000 me paraissent devoir être appliquées dans ce sens.

Philippe Ribaux ■

La gratuité au CSP: un plaidoyer

Les CSP des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura offrent des consultations sociales, juridiques, conjugales et familiales. Depuis leur création, voici une quarantaine d'années, l'aide aux personnes, aux couples et aux familles sous cette forme a toujours constitué la colonne vertébrale de leur action sociale.

Ces consultations s'adressent à l'ensemble de la population, sans distinction d'origine, de confession ou d'appartenance politique. Elles visent à permettre à chacun - et en particulier aux plus démunis - de mieux faire face aux aléas de la vie, d'être davantage au clair sur ses droits et ses obligations ou encore d'aménager sa relation avec son conjoint ou sa famille de manière plus satisfaisante. Leur gratuité a toujours été une évidence. Elle constitue une marque de solidarité envers celles et ceux qui rencontrent des difficultés - fussent-elles passagères - et un signe tangible de l'amour du Christ envers les être humains.

Pour satisfaire à leur mission et répondre efficacement aux demandes qui leur sont faites, les services de consultation du CSP doivent disposer de collaborateurs qualifiés, rompus au travail pluridisciplinaire. Assistants sociaux, juristes et conseillers conjugaux sont appelés à travailler de concert et s'attachent à optimiser leurs prestations, en tenant également compte des ressources disponibles en-dehors de leurs services. Aujourd'hui plus que jamais, le maintien de la gratuité des prestations fournies constitue un défi permanent. L'augmentation de leur coût nécessite en effet d'intensifier la recherche de fonds pour en assurer la pérennité et leur adaptation permanente à l'évolution des besoins. Ne pourrait-on pas, dans ces circons-



Photo: P. Bohrer

tances, renoncer à la gratuité?

Abandonner la gratuité, ce serait réserver des prestations coûteuses à une élite, au lieu de les offrir prioritairement à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Il convient également de relever le rôle préventif des interventions des services de consultation des CSP. D'accès facile, ils permettent à de nombreux usagers de reprendre l'initiative lorsqu'il est encore temps, leur évitent de s'enliser, voire de perdre pied. Il est toutefois nécessaire de sensibiliser le public - bénéficiaires inclus - au fait que des services de consultation pluridisciplinaires, aptes à fournir des prestations individualisées, adaptées à chaque situation spécifique et disponibles au moment opportun, ont leur prix, mais qu'il s'agit là d'un

investissement dans l'avenir, dans la société de demain, auquel il serait particulièrement regrettable et dommageable de renoncer. D'ailleurs, les donateurs du CSP ne s'y trompent pas! Nous vivons dans une société atomisée, où l'individu se retrouve très souvent seul dans l'adversité, où la famille - fragilisée - n'est plus à même d'offrir le même soutien que par le passé. Comment rebondir, lorsque notre conjoint vient de nous quitter et que l'on perd simultanément son emploi? Comment ne pas sombrer, et trouver les ressources nécessaires pour repartir d'un bon pied? Il fait maintenir la gratuité des consultations au CSP!

Pierre Ammann ■



Gratuit ou bon marché: **non merci!**

Dans une jungle commerciale où tout se paie et tout s'achète au meilleur prix, les entreprises du commerce équitable risquent le pari inverse: vendre plus cher. Audace visionnaire ou non-sens économique? Enquête sur un défi permanent.



Max Havelaar, Terrespoir et Les Magasins du Monde veulent assurer le revenu des producteurs, financer des possibilités de développement et assurer la qualité des produits. Ils proposent donc de payer les produits plus chers à la source. Pour afficher le label *Max Havelaar* sur les paquets de café, les distributeurs suisses, *Coop* et *Migros* par exemple, doivent déboursier plus du double du prix habituel. Une somme garantie à long terme pour les paysans et artisans puisqu'elle n'est pas soumise aux fluctuations du marché.

Plus cher pour tout le monde

Ce prix plus élevé destiné aux producteurs est généralement reporté sur les consommateurs: les étiquettes à la vente s'en ressentent. Mais le commerce équitable assume. Pour les fruits de l'association *Terrespoir*, importés directement du Cameroun, il faut compter des prix 20% à 25% plus élevés que dans les magasins de la grande distribution. «*Même si parfois nous sommes meilleur marché, avec les fruits de la passion ou les petites babanes, par exemple*», précise Christophe Raymond, coordinateur de *Terrespoir*. Pour les *Magasins du Monde*, même constat: «*Il est difficile de faire des comparaisons*, explique Bernadette Oriet, animatrice romande. *En achetant nos produits, les clients garantissent des partenariats équitables avec les producteurs, des possibilités de préfinancement pour éviter les spirales de l'endettement, certaines conditions de travail, le respect de l'environnement... C'est tout cela qui détermine le prix en rayon.*»

Acheter consciemment

On peut donc demander plus, parce qu'on offre davantage. Meilleure qualité, développement, écologie: ce sont des idéaux que le commerce équitable cherche à vendre en plus de ses produits. «*Dans les choix du consommateur, la question du prix n'est pas forcément déterminante*, remarque

La concurrence effrénée du commerce mondialisé aurait-elle tué toute espèce de gratuité? Au marché global, chaque geste, chaque service doit être rentable. Tout se paie, bien sûr, mais tout doit se payer bon

marché. Les prix sont limés, les tarifs rabotés. Chaque marge est sacrifiée sur l'autel du rendement. Question de survie.

Les projets du commerce équitable répondent à une tout autre logique.



Michel Egger, de *Pain Pour le Prochain* (PPP). *La griffe d'un produit, son image, la publicité jouent un rôle tout aussi important. Il y a une dimension immatérielle des produits pour laquelle les consommateurs sont prêts à payer davantage.* Voilà pourquoi l'effort d'information et de sensibilisation de la clientèle reste un défi permanent pour le commerce équitable. Il faut convaincre pour vendre. Mais, la part des convaincus se limite à un marché restreint. «*Il existe une clientèle qui soutient un commerce équitable,* répond Didier Deriaz, responsable romand de *Max Havelaar*. *Nous faisons 20% de part de marché sur les bananes, 7% pour le jus d'orange et 5% pour le café.*» Du côté du leader du commerce équitable, on connaît le défi de la concurrence. Pour lui, l'entrée dans les réseaux de la grande distribution est déterminante: il s'agit d'atteindre le grand public. Et c'est un succès: exposées au même prix que celles des filières ordinaires, les bananes *Max Havelaar* se vendent bien. Mieux que le café, proposé à des prix plus audacieux.

Nécessité de jongler

Cela paye quand même de vendre moins cher? «*Max Havelaar se contente d'attribuer des licences,* nuance Didier Deriaz. *Nous vérifions que les engagements sont tenus à l'égard des producteurs. Ce n'est pas nous qui fixons les prix de vente en Suisse.*» Les produits du commerce équitable peuvent donc se vendre au

même prix, pour autant que le distributeur accepte de prendre sur ses marges.

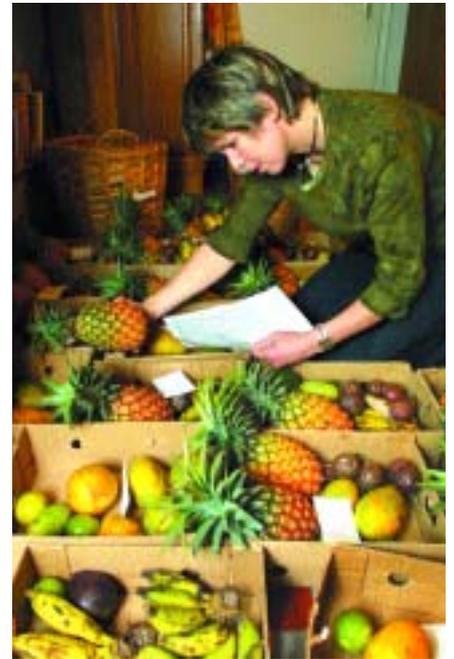
Pourquoi cette soudaine motivation? «*En fait, les bananes sont un produit de marque,* explique Karl Weisskopf, porte-parole de *Coop* à Bâle. *Pour nous, les prix sont donc équivalents entre le marché ordinaire et Max Havelaar. Pour le café, nous proposons nos propres produits que nous pouvons vendre meilleur marché. Dans tous les cas, pour le consommateur, c'est le goût des produits alimentaires qui est primordial. Pas forcément son prix.*» Didier Deriaz confirme: «*Pour les parts de marché, la qualité des produits est déterminante. Avec les bananes, nous sommes dans la même gamme de produits que la concurrence, mais la licence Max Havelaar prévoit une culture qui respecte l'environnement.*»

Les entreprises du commerce équitable doivent rester prudentes. «*Avec les prix, on est toujours sur la corde raide,* admet Bernadette Oriet. *Il faut jongler entre la nécessité de couvrir nos charges par des ventes suffisantes et les enjeux du développement durable.*» Car la concurrence se fait aussi sentir sur le terrain de l'artisanat. Sur les marchés, de plus en plus de petits revendeurs offrent des objets aux origines parfois douteuses: certains artisans asiatiques se sont mis à produire des bibelots africains. Ils travaillent à meilleur compte et cassent les prix. «*Nous ne vendons pas seulement de beaux objets. C'est tout un savoir-*

faire, des traditions culturelles authentiques que nous voulons garantir, souligne Bernadette Oriet.

Gratuité du bénévolat

Pionniers dans une nouvelle conception des échanges commerciaux, les responsables du commerce équitable n'ont pas envie de faire du business pur. Et même si *Max Havelaar Suisse* peut s'enorgueillir d'un autofinancement récent de son label, qui le libère de toutes subventions, vendre plus cher reste difficilement rentable. Voilà pourquoi les associations ont généralement recours au bénévolat. La distribution et la vente des produits reposent souvent sur l'engagement de militants qui acceptent d'offrir gratuitement du temps pour cette alternative. Avec leur



Photos: P. Bolhrer

quarante points de vente en Suisse romande, les *Magasins du Monde* reconnaissent que ce choix peut paraître commercialement irrationnel. Mais grâce à ce réseau, la proximité avec la clientèle est garantie: un atout majeur pour assurer le travail de conscientisation. De même, *Terrespoir* ne fonctionnerait pas sans le relais des paroisses de Suisse romande. «*C'est la part de gratuité de notre démarche,* reconnaît Christophe Raymond. *Une part de service sans laquelle nous ne pourrions rien faire.*»

Cédric Némitz ■



Bonjour l'arnaque!

La gratuité, dans son sens noble, parle aux poètes, aux assoiffés de spiritualité. Mais restons un instant terre à terre, «premier degré»: dans la course au profit à tout prix qui caractérise la société actuelle, cette auguste notion s'est muée, pour ainsi dire exclusivement, en outil de promotion commerciale. Gratuit, gratis, gratos? Tu parles!!! Ici-bas, tout se paie! Humeur.



Photo: P. Bohrer

d'heure, nous réclame 500 francs (!) pour choisir un numéro pour notre combiné.

Des promesses, toujours des promesses...

Révolu, dépassé, caduque, le célèbre «3 pour 2» qui a longtemps fait tomber dans le panneau de la surconsommation aveugle les amateurs de cacahuètes (délibérément trop) salées, de confitures pures pectine et saccharose, les fous du slip en papier, les passionnés du déodorant qui ne vous lâche pas, même si l'on s'en sert. Non, désormais, le «plus blanc que blanc» des arguments de vente, le mot qui fait et le poids et le choc, sur lequel les foules se ruent comme des mouches sur un gâteau, le «sésame» des pièges à... bonnes poires, c'est: gratuit! Gratuit: sept lettres, magiques, assemblées pour composer sciemment le plus burlesque des chants de sirènes, le tube à la mode chez les marchands de dentifrice et de mayonnaise (et de néon!), le vocable qui remet au goût du jour la promesse du barbier de raser à l'œil le lendemain, toujours le lendemain... Comme si la gratuité était de ce monde!... De ce monde religieusement accroché à l'équation qui veut que le temps soit exclusivement de l'argent. De ce monde qui va jusqu'à faire payer le citoyen pour posséder une identité (!), la preuve de son identité: trente-cinq francs la carte ad hoc (hallucinant!), entre 55 et 75 francs le passeport! Dans cette logique, il va bien se trouver sous peu un petit malin pour nous taxer sur l'air que nous respirons. Déjà que l'eau fraîche vaut son pesant de limonade: à quand un impôt sur l'amour?

Laurent Borel ■

Gratuit par-ci, gratuit par-là: ces deux syllabes, aux consonances rondement généreuses, souvent rédigées de manière tape-à-l'œil ou distillées avec force bruit, apparaissent à tout bout de champ dans notre «paysage» publicitaire. Quinze minutes de conversations mensuelles «offertes» de ce côté par telle compagnie de téléphone, X semaines d'abonnement tout aussi «données» d'un autre côté par tel quotidien ou hebdomadaire, qui un billet de tombola, un second paquet de pâtes, un briquet, qui un porte-

«Notre système est-il à ce point soucieux de notre bonheur, de notre bien-être, voire de l'état de nos finances qu'il s'évertue à nous faire de la sorte bénéficiaire de ses «largesses»?»

clef, un stylo ou une casquette «proposés» ailleurs: notre système est-il à ce point soucieux de notre bonheur, de notre bien-être, voire de l'état de nos finances qu'il s'évertue à nous faire de la sorte bénéficiaire de ses «largesses»?

Est-il encore seulement un «gogo» pour le croire? Pour gober pareille ineptie à l'heure où le moindre mètre de déplacement, la plus petite seconde d'intervention sont soupesés, codifiés, facturés, et plutôt deux fois qu'une. A l'heure où le timbre fédéral - dont on se demande bien comment il a fait pour atterrir là, et à quels arguments de «tordus» il a fallu recourir pour justifier sa présence -, où ce fameux timbre fédéral (induisant discrètement mais sans rougir une surtaxe de 5%) figure au bas de n'importe quel contrat d'assurance. A l'heure où, par exemple, notre si magnanime entreprise de communication téléphonique citée ci-dessus, si désireuse de nous faire discuter gracieusement durant un quart

Ce complément utile et nécessaire



Photo: P. Bohrer

rent, mais un complément utile et nécessaire aux services publics.

Mais au-delà de la collaboration, l'institution privée, le CSP, doit, par l'écoute des personnes qui viennent le trouver, détecter les nouvelles difficultés sociales qui surgissent dans notre société, repérer les problèmes qui surviennent et grandissent et pour lesquels le labyrinthe social n'a prévu jusqu'ici aucune réponse, aucune loi, aucune solution précise. Le service social privé doit être un détecteur et un innovateur. Il l'a été et devrait l'être encore.

En effet, la construction de notre structure sociale est due pour une bonne part à l'initiative privée, et aux efforts des Eglises en particulier.

Face aux nouvelles difficultés sociales, les services privés doivent imaginer. Il leur appartient, au CSP notamment, de prendre des risques, d'innover, d'expérimenter en matière sociale, de montrer d'autres chemins à prendre face aux nouveaux problèmes de notre société. Une fois les expériences faites et la clause du besoin établie, et souvent aussi freinés par une charge financière devenue trop pesante, ils ont à proposer aux pouvoirs publics de compléter la législation sociale en conséquence.

Daniel Monnin, chef du Service cantonal de l'action sociale ■

L'activité du Centre social protestant (CSP) s'inscrit dans le cadre de l'action sociale ambulatoire. Elle consiste, à ce titre et en résumé, à écouter, renseigner, conseiller, aider, suivre toute personne ayant des difficultés sociales et/ou financières et qui vient consulter le CSP de manière ambulatoire. Ainsi, le CSP est ouvert à toutes les personnes sans discrimination aucune, bien sûr, mais aussi quelles que soient les causes, les origines, la nature des difficultés qu'elles viennent soumettre à des professionnels de l'action sociale. Il s'adresse à tout public pour tout problème sur tout le territoire cantonal. Le champ d'activités du CSP est donc vaste et complexe.

Deux éléments renforcent cette complexité: la fragmentation de notre système social d'abord. Car qui aura voulu, par intérêt ou par nécessité, comprendre ce système social, aura dû entrer dans un labyrinthe dont trop souvent, seuls les professionnels de l'action sociale sont à même de trouver la sortie. La complexité de l'être humain et ses difficultés ensuite. Toute situation sociale dégradée est rarement simple à comprendre. Croire que les personnes en difficulté sociale ne souffrent que d'un mal serait souvent petit à petit et qu'une première difficulté a entraîné d'autres complications, d'autres questions, d'autres impasses. Penser qu'il suffit de poser un seul pansement sur une seule plaie pour

résoudre une situation sociale difficile serait méconnaître tant la nature que la complexité des problèmes généralement rencontrés. Ces personnes, il faut les écouter, souvent longuement et patiemment, et essayer de comprendre leur situation en retraçant le chemin qui les a menées jusque-là. Il s'agit de poser un diagnostic social clair et complet, et de proposer des remèdes.

Un service social ambulatoire privé, tel le CSP, doit donc être le généraliste qui pose ces diagnostics, le service qui se caractérise par sa disponibilité, son écoute, son approche globale de la personne, mais aussi par sa bonne connaissance de notre système social. Car, une fois le diagnostic posé, il faudra souvent s'adresser aux spécialistes, aux services concernés, notamment aux services publics.

Si les services sociaux privés connaissent et comprennent bien les tâches et les limites légales d'intervention des services publics (limites parfois interprétées à tort comme la volonté d'une non-intervention, ce qui introduit une tension inutile dans la collaboration, merci au CSP d'y être attentif!), ils peuvent être alors le lien adéquat entre la personne et l'administration. Ils peuvent orienter les personnes vers les services appropriés, les accompagner dans leurs démarches et les suivre dans l'évolution de leur situation.

Conçu et compris de cette manière, le service social privé n'est pas un concu-

Acrostiche

C comme *charité* et *chaleur* pour exprimer un double souci de l'Eglise: celui de traduire sa foi dans des actes d'amour et celui de mettre de l'humanité dans les rouages d'un système socio-économique de plus en plus complexe.

S comme *société* et *spiritualité* pour souligner la posture privilégiée du CSP en lien constant avec la société civile et pour partager une conviction: la spiritualité chrétienne émerge là où sont rencontrés les plus démunis du corps social.

P comme *protester*: pas tellement protester contre, mais plutôt protester pour, c'est-à-dire offrir une voix à ceux qui en sont privés, rendre attentifs les autorités et les citoyens aux fractures génératrices d'injustice.



En quête de réponses

En 1997, le CSP s'est doté d'un secteur «Occupation et emploi» qui s'est installé dans la belle maison de *La Joliette*, une bâtisse du XVII^e siècle, rénovée durant la première phase du projet et qui est située dans le hameau de La Jonchère, près de Boudevilliers. A l'extérieur, un grand jardin; à l'intérieur, attenant au magasin d'occasions, trois étages de salles et d'ateliers: boulangerie, cuisine, cafétéria, menuiserie, déco, informatique...

Une maison ouverte!

Ouverte aux bénéficiaires de l'aide sociale s'engageant par contrat à entrer dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle (contrat ISP), aux bénéficiaires de l'assurance-chômage dans le cadre des mesures actives, et aux bénéficiaires des mesures de crise cantonales. Ouverte à une population très diversifiée donc, traversant bien souvent un passage difficile de l'existence, ou fragilisée par des histoires de vie peu banales pouvant amener certains à une marginalisation sociale douloureuse, à l'exclusion. Ouverte aux besoins et aux aspirations des personnes en termes de respect, de reconnaissance et de valorisation, de développement, de compétences et de perspectives. Ouverte aux problématiques complexes inhérentes à un travail de terrain: gestion du quotidien, contingence financière, relation avec l'entourage, solitude, affects blessés, pathologies, dépendances. Ouverte enfin aux enjeux que pose cette population spécifique en termes politiques, sociaux, économiques et éthiques (inégalité des chances et injustice sociale, quand ce n'est, dans certaines situations, mobbing administratif).

Bonnes questions

Tout cela est bien joli(ette), mais aujourd'hui, après presque cinq années d'action sociale parsemées de rencontres, d'émotions, de coups de gueule, de tendresse, d'amitié reçue, d'amitié donnée, de frissons, de sueurs, années riches d'expériences et de réalisations, de mandats et de collaborations (150e de La Vue-des-Alpes, navette scolaire, Centre de jeunes de Cernier, expositions,



Photo: P. Bohrer

projets Sud, fête de La Bonneville, par exemple), où en est-on vraiment? Nous sommes dans un moment de questionnement et de doutes. D'une utopie réalisée, avec ses élans, son enthousiasme et ses projets publics, nous passons courageusement à une phase d'institutionnalisation plus réfléchie afin de durer dans le paysage social cantonal. Au-delà des éclats de surface, il nous est demandé de témoigner d'un travail de profondeur. Cette phase ne se traverse pas sans une remise en question de tous les aspects d'un tel programme. A qui s'adresse-t-on vraiment? Quel sont les besoins réels des usagers concernés? Quels en sont les spécificités et comment y répondre de manière adaptée et efficace? Quelle pédagogie semble la plus appropriée? Comment la présenter et la défendre? Comment répondre tout à la fois aux réalités existentielles rencontrées et aux attentes de nos mandataires? Que disons-nous en parlant d'insertion sociale? Et par quel processus doit-on passer pour atteindre les objectifs visés? Comment être tout à la fois fermes dans la structure et souples dans la pratique? Comment motiver? Comment amener au désir, au plaisir de travailler et de créer? Qu'est-ce que s'engager et être responsable dans un cadre collectif

visant à l'autonomie de chacun? Quel contexte proposer pour «dévictimiser» et amener à une perspective créative de sa vie? Où sont les limites d'un tel programme? Quels en sont les outils nécessaires? Comment concilier éthique et pragmatisme sans perdre son âme?

La forte diminution de nos moyens pour 2002 nous a contraints à réduire nos effectifs d'encadrement (2.4 postes au total pour 25 contrats en moyenne, ouverture cinq jours par semaine, à l'année). Cela nécessite une réflexion de fond, un repositionnement institutionnel et une restructuration; la période actuelle, même si elle impose de douloureux choix, est riche d'espérance, puisqu'elle est l'occasion d'une redéfinition du sens et du but fondamental d'un tel programme, afin de poursuivre confiants le travail amorcé dans la sérénité, soutenus et aidés par tous les partenaires engagés.

Christian Beuret ■





«mode d'emploi»:

Secrétariat et administration

Au cœur du service, ses membres forment l'intendance du CSP, et sont appelés à collaborer avec toute l'équipe. Ils utilisent les moyens modernes pour effectuer les travaux, et sont appelés à rester toujours disponibles. Contactez-nous et nous essaierons de vous répondre!

«A droite, à gauche, à la porte, au téléphone... écoute et accueil, joies et colères, larmes et sourires... c'est recevoir en partage des cadeaux et des sacs de nœuds qui sont le quotidien de la vie.»

Secteur de ramassage et des boutiques

Avec ses camions et ses professionnels, il sillonne le canton pour prendre les objets, meubles, bibelots, livres, vêtements, etc. encore en bon état. Toute chose que vous donnez est revendue à très bas prix dans les boutiques ou remis gratuitement dans certains cas. Il participe au financement du CSP. Informez-vous pour les objets non repris et rendez-nous une petite visite. Vous y ferez des affaires !!!

«Lit, table, chaise, frigo, cuisinière, etc. J'ai découvert cela au CSP et, avec mes revenus limités, mon budget a presque été tenu... Alors, de temps en temps, j'y fais une petite virée.»

Secteur social polyvalent

Il assume en principe un rôle de généraliste en matière sociale. Il écoute, soutient et conseille les personnes qui font appel à ses services. Si nécessaire, il entreprend les démarches correspondant aux compétences de ses différents collaborateurs. Il oriente vers des services spécialisés les personnes dont les problématiques dépassent ses compétences. Les assistant(e)s sont à disposition en toute période dans les meilleurs délais!!

*«Le CSP, c'est un peu comme une famille pour moi. Je m'y sens bien accueillie.»
«Au CSP, on fait les démarches avec nous.»
«L'administration me fait peur; au CSP, je me sens soutenue et aidée.»
«Le CSP est le lieu où je peux parler de mes problèmes en toute confiance.»*

Secteur juridique

Il assure des consultations téléphoniques et reçoit des personnes pour effectuer avec elles certaines démarches. Il renseigne sur le droit administratif et des poursuites, de la famille et des successions et sur les contrats, les assurances sociales et privées. Il conseille, mais n'effectue pas de procédures. Les avocats sont aussi à la disposition de leurs collègues. Une question juridique? Nos conseillers l'attendent.

*«Perdue devant une situation ... quels étaient mes droits ... simple coup fil au CSP, une consultation téléphonique avec le conseiller juridique... et de perdue, je vois maintenant une éclaircie dans les dédales judiciaires.»
«Si nul ne doit ignorer la loi, nul ne doit ignorer nos droits à la comprendre.»*



qui, quoi, comment, où...

Secteur de consultations conjugales

Avec ses conseillers formés à la consultation conjugale, il aide les couples rencontrant des difficultés relationnelles, offre un appui aux conjoints en situation de conflit, voire de violence; il offre un soutien aux familles en difficulté. Si vous souhaitez en savoir plus, appelez nos conseillers. Ils sont à votre écoute!!!

«Mon épouse et moi – sans nous l'affirmer – prenions le chemin des conflits violents et incessants! Au CSP, nous en avons parlé. Avec cet appui, nous les avons dépassés et le chemin du dialogue a pu être restauré.»

Secteur requérants et réfugiés

Il assume, d'une part, un travail auprès des requérants et, d'autre part, un travail avec les réfugiés statutaires. Il accueille et accompagne les personnes dans le cadre de la procédure d'asile; il est responsable d'accorder l'aide sociale selon les normes cantonales et de contribuer à l'intégration des personnes choisissant le CSP comme œuvre d'entraide après l'obtention de l'asile.

«J'ai dû laisser ma famille au pays, aussi je vous considère comme ma nouvelle famille. Merci de m'accompagner dans toutes les démarches administratives!»

Bénévoles au CSP

Ils/ elles sont environ 70 à donner du temps soit pour un service dans les diverses boutiques, une aide dans l'expédition, soit dans le cadre d'un appui à des réfugiés. Merci de consacrer du temps à aider les autres. Et vous, seriez-vous intéressé(e)s à les rejoindre?

«En faisant ce travail bénévole, je me suis découvert un don de magicienne; je parviens à transformer du temps disponible pour moi en temps utile pour les autres.»

Secteur occupation et emploi

Ce secteur faisant l'objet d'un article spécifique, vous y trouverez toutes les informations utiles.

Comme vous pouvez l'imaginer, même dans l'aide sociale, l'argent reste le nerf de la guerre! Si vous voulez nous permettre de continuer à offrir gratuitement nos prestations, vous pouvez nous aider par l'intermédiaire des CCP 20-7413-6 ou 23-2583-8. Merci!

Pour tout renseignement:

CSP, Pares 11, 2000 **Neuchâtel**
tél. 032 725 11 55, fax 032 721 39 69
e-mail: csp.neuchatel@ne.ch

CSP, Temple-Allemand 23, 2300 **La Chaux-de-Fonds**
tél. 032 968 37 31, fax 032 968 93 66
e-mail: csp.CDF@ne.ch



Un rêve fou: le témoignage uni des Eglises!

L'œcuménisme ressemble parfois à un pas de danse. Un pas en avant, un autre en arrière ou à côté... Il s'agit, le plus souvent, d'un mouvement discret qui passe presque inaperçu. A moins qu'un événement majeur fasse la une des médias, comme ce fut le cas avec la déclaration du Vatican «Dominus Iesus» (Seigneur Jésus).

En réaffirmant la position traditionnelle du catholicisme romain, s'identifiant avec la seule Eglise du Christ, dans la droite ligne de l'Eglise apostolique, le document a plongé le mouvement œcuménique dans le désarroi. Comment est-il possible, après plus d'un demi-siècle de dialogue, qu'une Eglise se permette une telle arrogance? Pour les médias, en refusant au protestantisme et à l'anglicanisme le statut d'Eglises authentiques, le Vatican avait sonné le glas du mouvement œcuménique. Et l'opinion publique s'est passionnée pour le débat, les uns considérant que le document était maladroit, à l'usage interne et sans aucune valeur pour les Eglises locales, les autres y voyant la confirmation de la vision négative qu'ils avaient déjà du catholicisme romain. Soit dit en passant, le document ne visait pas l'œcuménisme mais plutôt le dialogue avec les religions non chrétiennes. Il a néanmoins été perçu comme un terrible coup de frein par les personnes engagées dans le mouvement œcuménique.

Interrogations

Y a-t-il encore un avenir pour le dialogue entre chrétiens, après cette déclaration? Peut-on encore rêver d'unité de l'Eglise de Jésus-Christ? Notre ré-

ponse est: «Oui, plus que jamais!» La valeur de la déclaration du Vatican, c'est de nous rappeler qu'il y a, en effet, une vision de l'unité qui est incompatible avec l'œcuménisme: celle d'une Eglise particulière «unique et vraie» qui tendrait les bras vers les autres chrétiens qui ne sont pas «Eglise» au sens propre. Cette position, qui conforte les traditionalistes de tout bord, catholiques ou protestants, est minoritaire et n'a aucun avenir. C'est pourquoi nous pouvons affirmer qu'une autre vision de l'unité des chrétiens s'impose désormais comme la seule possible: une vision qui tient compte du pluralisme chrétien, tout en aménageant un espace de collaboration et de témoignage commun. Ici, il n'est pas question d'absorber l'autre dans une institution particulière. Il s'agit au contraire de reconnaître la richesse de l'expérience chrétienne se manifestant dans des mentalités et cultures différentes. En faisant le deuil d'une Eglise chrétienne centralisée et uniforme, nous nous ouvrons à une vision dynamique de nos institutions ecclésiastiques et cheminons vers la seule Eglise véritable et une, celle qui est connue de Dieu seul et qui se manifesterait visiblement quand Il le voudra. En priant ensemble, en témoignant

ensemble de notre foi, nous sommes déjà en quelque sorte «unis» par le Christ qui prie «en nous», «avec nous» et «pour nous». En nous laissant guider par l'Esprit de Dieu qui nous conduit les uns vers les autres, malgré nos différences, nous nous approchons de l'unité originale créée et maintenue par l'Esprit, signe de l'unité d'un monde réconcilié en Christ.

Foi en l'avenir

La signature récente d'un accord en vue d'une collaboration croissante entre les Eglises européennes nous engage sur cette voie. Nous pouvons dire que si le XXe siècle s'est terminé par une déception, le XXIe commence par un formidable espoir. Mais, comme toujours, les bonnes nouvelles ne font pas la une...

Le 22 avril 2001, à Strasbourg, la Conférence des Eglises européennes (regroupant protestants, anglicans, catholiques chrétiens et orthodoxes) et le Conseil des Conférences épiscopales européennes (catholiques romaines) ont signé une Charte œcuménique pour la coopération des Eglises en Europe (*). Ce texte, rédigé à l'issue d'un processus de consultation auquel notre Eglise a participé, a pour vocation de promouvoir une culture de dialogue et de coopération à tous les niveaux de

la vie ecclésiastique et de définir les critères retenus, d'un commun accord, par cette culture. De quoi s'agit-il? De s'engager:

- à parler de nos initiatives d'évangélisation avec les autres Eglises, à conclure des accords à ce sujet et à éviter ainsi une concurrence dommageable ainsi que le danger de nouvelles divisions;
- à reconnaître que toute personne peut choisir son engagement religieux et ecclésial dans la liberté de conscience et ne doit pas être poussée à se convertir par pression morale ou incitations matérielles. De même, personne ne doit être empêché de se convertir selon sa libre décision;
- à surmonter notre propre suffisance et à écarter les préjugés, à favoriser une ouverture œcuménique et la coopération dans l'éducation chrétienne et dans la formation théologique;
- à agir ensemble à tous les niveaux de la vie de l'Eglise, en défendant le droit des minorités et en aidant à réduire, dans nos pays, les incompréhensions et les préjugés entre Eglises majoritaires et minoritaires;
- à prier les uns pour les autres, à apprendre à connaître les formes de vie spirituelle des autres Eglises et à tendre vers le but de la communion eucharistique (sainte cène);
- à continuer consciencieusement



sement et intensément le dialogue entre les Eglises, à rechercher l'échange sur les questions de foi et d'éthique, particulièrement quand ces questions menacent de nous diviser, et cela à la lumière de l'Évangile;

- à chercher à nous positionner ensemble en ce qui concerne notre responsabilité sociale, à défendre les valeurs fondamentales et à nous opposer à toute tentative d'abuser de la religion et de l'Église à des fins ethniques et nationalistes;

- à combattre toute forme d'antisémitisme et à rechercher le dialogue avec nos frères juifs et musulmans;

- à nous porter garants pour qu'individuellement et collectivement, il soit possible de pratiquer sa religion, et à être ouverts au dialogue avec tous les hommes de bonne volonté.

Permanence

Voilà donc, en résumé, les engagements des Eglises européennes. Ce qui est frappant dans ce document d'une dizaine de pages, c'est la volonté de rendre le dialogue inter-confessionnel inséparable de la vie de nos Eglises. Celui-ci n'est plus un luxe, réservé à une élite bien pensante, mais il doit devenir une préoccupation quotidienne, une exigence de l'Évangile. D'autre part, ce document concerne les Eglises bien au-delà des institutions historiques et reconnues officiellement car il appelle non seulement au respect des minorités comme il précise ce que l'on doit entendre par évangélisation, en évitant l'amalgame entre celle-ci et le prosélytisme.

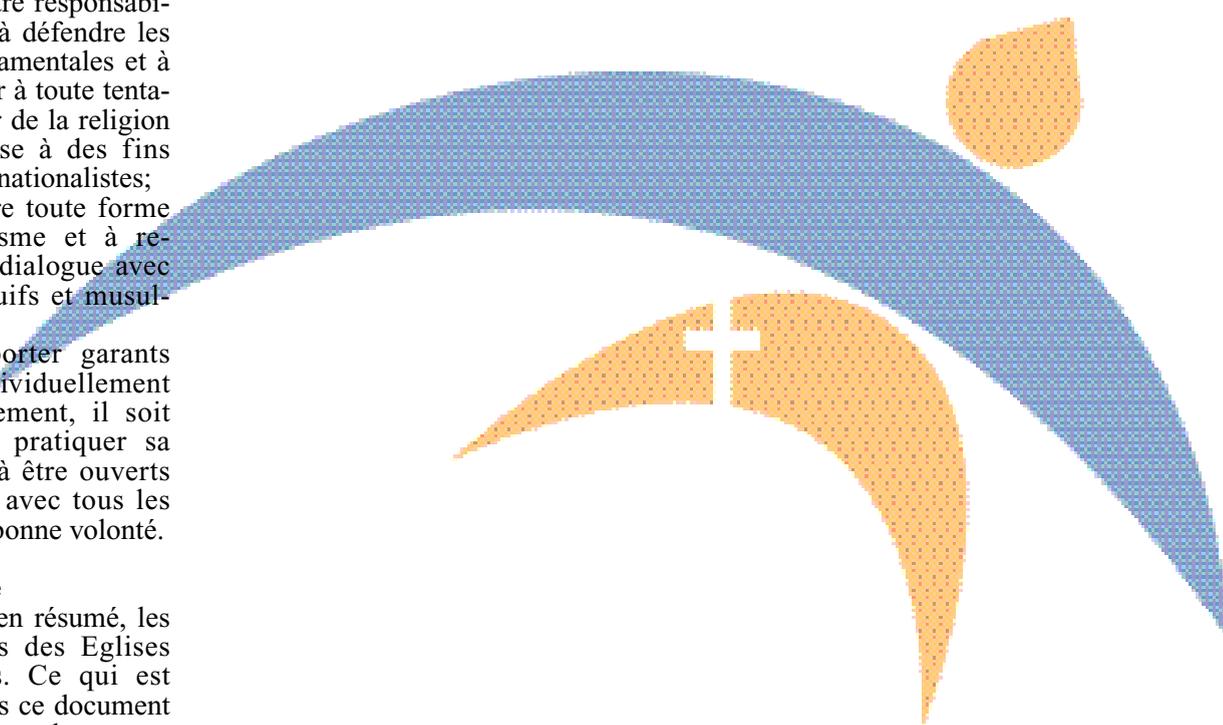
Le rêve le plus fou qui puisse traverser le XXI^e siècle, c'est que les Eglises chrétiennes tirent enfin les

conséquences du trésor qu'elles ont amassé pendant ces cinquante dernières années. En élargissant leur espace de dialogue, elles jouent leur avenir sur un témoignage cohérent, chaleureux et respectueux de leurs diffé-

rences. La crédibilité du christianisme dans une société pluraliste en dépend.

Pour le Conseil synodal:
Joël Pinto ■

(*) Ce document peut être commandé au Secrétariat général de l'EREN



Dates de référence pour le mouvement œcuménique

- 1910: Conférence des sociétés protestantes à Edimbourg et création du mouvement «Foi et Constitution».
- 1921: Début des «conversations de Malines» entre lord Halifax (anglican) et le Père Portal (lazariste).
- 1927: Première conférence de «Foi et Constitution» à Lausanne (Suisse).
- 1935: A l'initiative du Père Couturier, début à Lyon de la Semaine de prière pour l'unité.
- 1937: Première rencontre du Groupe des Dombes.
- 1948: Première assemblée générale du Conseil œcuménique des Eglises.
- 1960: Création par Jean XXIII du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens.
- 1964: Rencontre à Jérusalem entre Paul VI et le patriarche Athénagoras de Constantinople.
- 1971: Premiers accords anglicans-catholiques sur l'Eucharistie.
- 1983: Document «Baptême, Eucharistie, Ministère» (dit de Lima).
- 1989: Premier rassemblement œcuménique européen à Bâle (Suisse).
- 1995: Encyclique de Jean-Paul II «Ut unum sint».
- 1997: Deuxième rassemblement œcuménique européen à Graz (Autriche).
- 1999: Signature à Augsburg (Allemagne) de la déclaration commune luthériens-catholiques sur la «Doctrine de la justification».

Notre Eglise c'est aussi!

Personne n'est à l'abri!



A travers ce slogan, les CSP de Suisse romande traduisent leur prise de conscience des mutations profondes intervenues dans le paysage social. Qu'il s'agisse de la famille ou de l'emploi, plus rien n'est acquis. Chacun(e) d'entre nous est susceptible d'être confronté(e) brusquement à des événements auxquels il/ elle ne s'est pas forcément préparé(e). Y faire face nécessite souvent des ressources importantes. Faire le deuil du passé, se remettre en question pour affronter et construire l'avenir - qui n'apparaît pas forcément radieux - n'est pas chose aisée. Dans ces circonstances, on a alors souvent besoin d'un vis-à-vis compétent, qui soit à notre

écoute certes, mais sans fausse complaisance, d'un interlocuteur susceptible de faire avancer les choses, de faciliter adaptations et changements.

Ecouter, confronter, redonner confiance, faciliter l'exploration des champs du possible, stimuler, soutenir et coacher: voilà les tâches et la mission auxquelles les CSP sont de plus en plus confrontés. Avec un personnel polyvalent et une action sociale diversifiée, ils s'efforcent de relever ce formidable défi. Pour accomplir cette mission et relever ce défi, les CSP lancent chaque année leur *Appel de Mars*. Cette

campagne, organisée au niveau romand, permet à chaque CSP cantonal de récolter des fonds qui sont utilisés pour le fonctionnement général de l'institution. Vous vous sentez concernés, interpellés? N'oubliez pas de réserver un bon accueil au bulletin de versement (CCP 20-4713-9) qui accompagnera le tous-ménages distribué prochainement. Merci!

Au nom des CSP romands: Pierre Ammann ■

Budget des autres

En novembre 2001, le CSP a lancé sa traditionnelle action «*Budget des autres*». Au cours des années précédentes, les montants reçus ont beaucoup varié, de 50'000 à 80'000 francs. Les besoins de l'exercice 2001 avaient été évalués à 80'000 francs.

Le climat de sinistrose suscité par les événements tragiques qui ont marqué 2001 a-t-il joué un rôle? Toujours est-il que la somme reçue est inférieure à celle des années précédentes, et atteint Fr. 56'203.-. Grâce aux réserves constituées par les dons de l'année 2000, qui avait été particulièrement faste, les dons de 2001 ont permis aux assistants sociaux de donner un coup de pouce bienvenu à des personnes dont ils connaissent bien la situation financière difficile en attribuant le montant total de Fr. 87'802.-. Le solde, qui s'est ainsi considérablement réduit, sera utilisé dans le courant de 2002. Le CSP remercie tous les donateurs de leur générosité et de la confiance qu'ils ont témoignée à ses collaborateurs.

Neuchâtel

Une malencontreuse séance

En ce début d'année, nous restons toutes et tous marqués par les fléaux de 2001. Pensez donc! La fièvre aphteuse en mars, la fillette de Meyrin (GE) qui meurt sans qu'aucune personne ne s'inquiète de savoir où elle est en juin, le septembre noir avec le World Trade Center et Zoug, le Gothard en octobre et pour couronner le tout, Swissair qui ne vole plus, alors que les banques, elles, volent toujours... Que de mal, que de mal! Il n'est, vous le voyez, pas question d'éviter ce sujet surtout avec les jeunes. Eh bien, je ne souhaite à aucun des catéchètes de la voir se traiter ainsi... Encore qu'une bonne leçon ne fait pas de mal!

Quelque part en Suisse Romande, dans un village que nous ne pouvons pas révéler, le pasteur C. entreprend de faire une leçon sur le mal quelques semaines après les fameux événements de septembre... S'adressant à ses jeunes auditeurs qui l'entourent, il commence directement sans aucune intro: «*Mes chers enfants, entame-t-il plein d'assurance et d'autorité, pouvez-vous me dire ce qu'est un drame?*» Ophélie, habituée aux meilleures notes en classe comme à l'église, lève la main la première après quelques instants de silence. «*Oui, Ophélie?*» «*Un drame, dit-elle, c'est quand un ami est écrasé par une voiture!*» «*Oui... Enfin pas tout à fait, recti-*



fie le révérend, *ça c'est un accident!*) Ophélie se rassoit mécontente, et l'assemblée est à nouveau interrogée: «*Alors, qui essaie une autre réponse?*» Romain, satisfait d'avoir vu Ophélie taper à côté, lève la main à son tour, certain d'avoir trouvé la bonne réponse ou celle que le pasteur attend. Il faut dire que la presse parlait encore du drame de Zoug, en long, en large et en travers: il avait donc de quoi dire. Il s'élançait plein d'assurance: «*Moi, je sais, M'sieur. C'est comme pour ce qui s'est passé au parlement de Zoug, ce fou qui a tué tous ces gens importants!*» «*Non! Romain! Ça, c'est une grande perte, une très grande perte*», répond l'ecclésiastique d'un ton presque péremptoire. Ophélie esquisse un petit sourire qui n'échappe pas à Romain, et ce dernier se rassoit furieux. «*Qui essaie encore une dernière fois?*» Il faut dire qu'après ces deux coups manqués, les enfants n'osent plus trop lever la main. Au bout d'un moment pourtant, le pasteur s'approche de Déborah. Ah, Déborah! Le pasteur la connaît bien, il a eu quelques difficultés à la faire venir au culte de l'enfance, et il doit parfois user de toute sa patience pour la motiver. «*Alors, ma grande, as-tu une idée de ce qu'est un drame?*» Terriblement gênée, Déborah se voit pourtant dans l'obligation de répondre quelque chose... Oui, mais quoi? Deux de ses camarades s'y

sont risqués volontairement et se sont plantés. Devant le silence et les yeux du pasteur qui la fixe, elle finit par dire: «*C'est, par exemple, si vous, votre femme et vos enfants étiez tués sous les tirs de ce fou dans ce parlement!*» Le pasteur, surpris par la réponse, regarde Déborah puis tous les enfants. Touché par cette réponse qu'il n'attendait pas, en tout cas pas de sa part, il balbutie: «*Oui, Déborah... Oui! Ça c'est... Enfin... ce serait un drame!*» Toujours ému, le pasteur voit soudain le vide qu'il laisserait dans sa paroisse, et ce, même chez les plus revêches de ses paroissiens si un tel drame venait à se produire. Refoulant mal son émotion, il demande pourtant: «*Mais peux-tu me dire pourquoi ça, c'est pour toi un drame?*» «*Oh, c'est pas compliqué*, reprend Déborah du tac au tac. *Ça, eh bien, c'est pas un accident et ce n'est pas très une grande perte!*»

Qui s'y frotte s'y pique, pourrait-on dire! Déborah se demandera un jour pourquoi le pasteur quitta soudain la salle paroissiale et que la leçon fut plus courte que d'habitude. Pourtant sa réponse était logique comme le sont celles de tous les enfants! Certes, une logique qui fait mal, mais pourrait-on le lui reprocher le jour où justement il était bien question du mal!

Guy Labarraque ■

Entre-deux-lacs

Ton absence

Depuis quelques semaines, un malaise m'habitait. J'avais le sentiment d'un décalage, pour ne pas dire d'un vide dans ma vie intérieure. Il me semblait vivre à deux niveaux différents: d'une part, ma vie de foi, d'autre part, mon existence normale, banale de citoyen de la terre. J'étais bien dans chacun de mes états, mais je cherchais en vain un lien, un trait d'union qui me permette de lier ensemble ces deux aspects de mon existence.

Tu nous as dit que nous devons vivre notre vie de foi sur cette terre, baignée par notre civilisation, et tu nous as montré l'exemple en venant vivre parmi nous. Cela, je l'avais pleinement accepté; j'essayais de vivre ma foi tout en restant ouvert aux besoins multiples de cette société en pleine mutation. Mais alors, d'où venait le problème, où était le malaise?

J'ai compris soudain en me rappelant cette promesse que Tu nous as faite: «*Je serai avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde.*» Or, j'avais beau te chercher, regarder: de Toi, je ne voyais nulle trace. Je t'ai cherché partout, dans la rue, dans les théâtres, les stades, les assemblées politiques. J'ai fouillé les médias, je ne t'ai pas trouvé. Parfois, je tombais, plein d'espoir, sur une ombre de Toi, un ersatz de Dieu, une vague copie. Notre siècle est-il si orgueilleux qu'il se croit capable de copier l'infini de Dieu? Ou alors, est-il si malheureux, si solitaire et abandonné qu'il n'a d'autres solutions que de se rassurer avec une copie maladroite de ce qu'il a perdu? Où es-Tu, mon Dieu, où es-Tu?

J'en étais arrivé à douter de tout; de ma foi, de la Bible, et

même de Toi. Je me croyais oublié de ton amour. C'est alors qu'enfin, je te vis. Cela se passe tout simplement, sans fracas ni coup de tonnerre ou lumière aveuglante et séraphin virevoltant. Je dois t'avouer qu'une telle révélation spectaculaire n'aurait pas été pour me déplaire, elle aurait exalté mon orgueil et mon sentiment d'importance! Mais qu'importe, puisque je t'ai vu!

Je parlais avec un enfant, et il me disait combien il t'aime. Son amour pour Toi était si pur, si vrai, si dénué des calculs que nous, les adultes, faisons si souvent. En l'écoutant parler, je le regardais et soudain, tu étais là, dans ses yeux. Les mots sont impuissants à transmettre ce que j'ai ressenti à ce moment-là, mais une chose est claire, j'ai eu la certitude de Ta présence.

Cette expérience m'a appris autre chose encore: c'est que je te cherchais à la mauvaise place. Je voulais te voir dans les actes de notre monde, au travers des décisions politiques, des réalisations artistiques. Je cherchais une action d'éclat, miraculeuse. Tu m'as appris que tu te révéles dans la simplicité des gens qui t'aiment.

Depuis lors, je te rencontre souvent: au travers d'un regard, d'un sourire, d'une attitude paisible dans un moment de stress. Autant de clins d'œil, de petits gestes affectueux de ta part qui me disent: courage, mon petit, je suis là, continue.

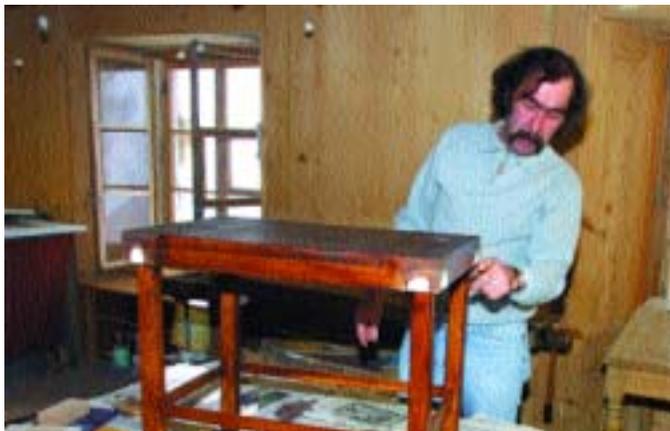
Merci!

Pierre-Yves Zwahlen ■



Cela peut parfaitement **vous arriver...**

L'exclusion sociale, cela nous concerne tous! En premier lieu, certes, ceux qui la subissent, la vivent au quotidien. Mais personne ne peut se targuer d'être à l'abri. Se dire que cela n'arrive qu'aux autres serait se leurrer; pour preuve, ces témoignages recueillis auprès de participants au programme de réinsertion sociale et professionnelle de «La Joliette», sise dans le Val-de-Ruz.



Assis en face de moi, Roberto, 45 ans, d'origine espagnole, en Suisse depuis l'âge de 4 ans, n'hésite pas à se raconter. «Jusqu'au début des années 90, tout allait bien pour moi. Serrurier-constructeur, je m'étais spécialisé dans le domaine de la soudure de précision. J'étais marié et père de deux enfants. Grâce à cette spécialisation de soudeur agréé, j'étais au top niveau sur tous les types de soudures. A l'époque, nous n'étions que 35 personnes en Suisse en possession de ce papier. J'exerçais alors

ma profession sur une plateforme pétrolière au large de l'Alaska. Engagé par une compagnie américaine, avec 80.000 dollars pour 6 mois de labeur, auxquels venait s'ajouter le salaire de mon épouse, nous ne nous privions de rien. L'argent ne nous faisant pas défaut, nous partions en vacances plusieurs fois par an. C'était vraiment la belle vie.»

Le début du cauchemar

«En 1993, je commençais à ressentir de violentes douleurs dorsales et après consultation, les médecins

diagnostiquaient une double hernie discale, inopérable selon l'avis de spécialistes. Dès lors, il m'était impossible de poursuivre mon métier. Pour couronner le tout, je n'avais aucun droit au chômage, du fait que je travaillais pour une compagnie étrangère, dans des eaux internationales. De plus, ma femme et moi avions divorcé et j'étais tenu, par la loi, de verser mon dû pour les enfants. Sans aucun revenu, comment allais-je pouvoir m'acquitter de ces obligations? Après avoir, pendant des années, vécu sans nul souci financier, après avoir dépensé sans compter, je me retrouvais presque du jour au lendemain non seulement sans argent, mais également sans amis. En effet, connaissant ma nouvelle situation, si l'on peut encore parler de situation lorsque qu'on se trouve dépouillé de tout, ils m'avaient tous lâché.

Mais, ce qui était sans aucun doute le plus pénible, c'était d'avoir aussi perdu mes enfants. Pour s'assurer de leur garde, mon ex-épouse n'avait pas hésité à me «charger» au maximum, me rendant coupable de tout. Quant aux enfants, naturellement et naïvement, ils l'ont crue. Actuellement, pour mon fils qui a 20 ans, c'est comme si je n'existais plus. Heureusement, je revois assez régulièrement ma fille de 16 ans qui, elle, semble avoir compris que, dans la séparation d'avec leur mère, je n'étais pas seul responsable.»

Qu'on ne me parle plus de psychiatrie!

«Ma vie m'était devenue insupportable; inapte physiquement, je me sentais inutile, sans force et sans envie. Alors, j'ai «pété les plombs», et je me suis retrouvé hospitalisé à Perreux. Il est vrai que j'étais en pleine dépression et que j'avais certainement besoin d'être soigné, mais pas au point de me garder enfermé contre mon gré. Il faut que je précise qu'au bout de quelques semaines, j'allais nettement mieux et que je n'avais qu'un désir: retrouver ma liberté, ce qui m'a été refusé. Je me suis vainement battu contre les médecins. A mon sens, leurs arguments pour me retenir ne tenaient pas debout. Après une année dans cette clinique, c'est sans préavis qu'on m'a littéralement jeté dehors. Je me suis retrouvé à la rue, sans savoir où aller, sans accompagnement ambulatoire, sans rendez-vous pour un quelconque entretien et surtout sans médicaments, ni même une ordonnance. Aujourd'hui, qu'on ne me parle plus de psychiatrie, je l'ai en horreur!»

Un lieu utile

«C'est une connaissance qui m'a fait découvrir «La Joliette». L'idée de m'investir dans différents travaux, surtout ceux de soudure, m'a paru intéressante. Actuellement, si j'y suis encore, c'est que je m'y plais. J'y retrouve des personnes qui, comme moi, ont ou ont eu des problèmes au cours de leur existence. Nous parlons



facilement de nos difficultés, mais sans nous juger ni nous critiquer. En ce qui me concerne, je ne considère pas «La Joliette» comme un programme de réinsertion professionnelle, mais plutôt comme en lieu d'occupation. Je suis conscient que je ne pourrai plus travailler, du moins dans mon métier. Grâce à cette maison, mes journées sont moins longues et plus constructives. Ici, je rencontre du monde, je discute, j'échange, et surtout j'échappe à ce qu'il y a de pire: la solitude.

Mes projets? Je n'en ai aucun! Je vis au jour le jour avec ce que je perçois des services sociaux dans l'attente d'une éventuelle rente AI. A première vue, cela peut paraître choquant. Il est vrai que je suis grand, que je pèse plus de 90 kilos, mais il faut se méfier des apparences. Intérieurement, je suis vidé et j'en ai ma claque de dépendre de l'aide sociale. Si certaines personnes s'imaginent qu'il est facile d'aller tous les quinze jours frapper à la porte pour toucher de quoi se nourrir et se vêtir, elles se trompent lourdement. Pour moi, c'est chaque fois une humiliation. De plus, j'ai vite compris que je n'étais qu'un dossier parmi d'autres. De ce fait, les entretiens sont courts et se limitent le plus souvent à des questions d'argent. Les assistants sociaux font de plus en plus un travail de comptabilité et ont de moins en moins le temps d'accomplir un travail véritablement social. Au fil des années, j'ai acquis la certitude que, dans cette dictature démocratique qu'est la Suisse, les responsables des affaires sociales, comme le reste des autorités, ne se rendent pas vraiment compte de notre détresse, ce qui est grave, ou qu'ils s'en balancent, ce qui est pire.»

J'ai connu la galère

L'amertume se dégageant de ces propos ne se retrouve pas dans le témoignage de Daniella. Cette jeune femme de 34 ans, divorcée, mère d'un petit garçon de 9 ans, est plus optimiste, en dépit d'un parcours de vie difficile. «Depuis toute petite, j'ai eu des problèmes avec mes dents: elles se déchaussaient, surtout celles de devant. Je me sentais laide. C'est sans doute pour cela qu'à 19 ans, j'ai plongé dans la drogue. Sous l'effet des produits, je me sentais bien, j'oubliais. Pendant des années, j'ai fait partie du milieu de la toxicomanie, sans vrais projets, toujours en quête d'un quelconque narcotique. Cependant, il m'est arrivé de réduire et même de stopper cette consommation, notamment lors de ma grossesse. Que dire de plus sur cette vie qui a longtemps été la mienne? J'ai longtemps «zoné» dans la rue, je n'avais plus rien, mais je refusais obstinément l'assistance sociale uniquement par fierté. C'est grâce à l'acharnement de certaines personnes que j'ai fini par accepter de franchir le pas; cela n'a pas été facile.»

Une lumière au bout du tunnel

«Aujourd'hui, je ne consume plus. Je suis sous méthadone, mais je pense pouvoir m'en passer d'ici peu, ce n'est qu'une question de volonté. Je participe à la vie de «La Joliette» depuis quelques années et je m'y sens bien. Ici, je me suis refait une santé, aussi bien physique que psychique, l'ambiance qui y règne est excellente et les responsables particulièrement compétents. Pour ma part, ce lieu est une étape salutaire dans ma vie, une parenthèse me permettant de faire le point sur mon vécu, mais

surtout sur mon devenir. De plus, j'ai des projets professionnels. Or, pour qu'ils se concrétisent, il est indispensable que j'en finisse avec la méthadone; la fatigue qu'elle provoque m'empêcherait de travailler en respectant et les horaires et la cadence qui pourraient m'être imposés. Je souhaiterais, si possible, retrouver une activité dans le domaine paramédical comme aide soignante, profession que j'ai déjà exercée. Je suis convaincue de voir le bout

même le plus équilibré des individus, à douter de lui, de sa valeur et de ses capacités, ce qui induit, presque inévitablement, la baisse, voire la perte de l'estime de soi. Dès lors, afin de «fuir» un quotidien devenu invivable, la personne peut facilement devenir victime de l'alcool ou de stupéfiants. Elle peut également développer des troubles du comportement, devenir agressive, violente ou, au contraire, apathique et sombrer dans une profonde dépression. Mettre fin à



Photos: P. Bohrer

du tunnel; mon objectif, qui est de retrouver une vie normale, n'est plus une utopie.»

Une situation à hauts risques

Le poète et chanteur québécois Félix Leclerc disait: «Si tu veux la mort d'un homme, empêche-le de travailler.» Il n'était pas loin de la vérité, tant il est vrai que priver un individu de son emploi équivaut à le rejeter, à l'exclure. Notre société, basée sur le profit, le rendement et l'accroissement des bénéfices, n'a que faire des valeurs humaines lorsqu'elles ne sont pas économiquement rentables.

Les précédents témoignages démontrent indéniablement la fragilité de l'être humain lorsque celui-ci se retrouve en marge de la vie active. La rupture involontaire avec le monde du travail amène,

ses jours pourra alors lui paraître la seule issue à son désespoir. La Suisse, à l'échelle mondiale, se trouve dans le peloton de tête en matière de suicides, et sur le plan national, le canton de Neuchâtel occupe le 4e rang, devant tous les autres cantons romands. Ces statistiques fournies par l'OFS sont alarmantes et, osons le dire, indécentes pour un pays aussi riche que le nôtre. La politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion menée par nos autorités est-elle vraiment adéquate? Ces dernières ne minimisent-elles pas la problématique de l'exclusion? Vu les chiffres susmentionnés, nous sommes en droit de nous poser la question.

Michel Coquoz ■



L'aumônerie de catastrophe: nouveau défi pour l'Eglise?

Imaginez, et notre époque pour cela n'exige pas un gros effort, imaginez une catastrophe: un avion qui s'écrase, une région inondée, un tunnel incendié... Des victimes en état de choc, des sauveteurs qui s'agitent, l'angoisse latente... L'Eglise n'a-t-elle pas une place, un rôle à assumer au milieu d'un tel drame? Ne faut-il pas, dans une situation de ce genre, se préoccuper aussi de la dimension spirituelle de ceux qui sont frappés? Cette idée commence à faire son chemin. Explications d'Eric McNeely, pasteur au Locle, au bénéfice d'une première formation en la matière.



semaine ou davantage par année pour l'accompagnement d'ambulanciers, de policiers et de secouristes sur des lieux d'accidents ou de drames.

Pas d'opportunisme

Au premier abord, on pourrait penser que les Eglises bernoises versent dans l'opportunisme en occupant un créneau pouvant servir, finalement, à faire du prosélytisme. Il n'en est rien, puisque les cours de formation — et celle d'octobre dernier en particulier — visent, dans un premier temps, l'apprentissage de la collaboration avec les différents groupes d'intervention appelés à entrer en action lors de situations de catastrophe. Cela implique d'abord une bonne définition des compétences de chacun et, ensuite, le respect mutuel des responsabilités à assumer par les uns et les autres. Il s'agit également d'apprendre à gérer les relations avec les médias dont la présence doit être constamment cadrée.

L'accompagnement spirituel, à proprement parler, doit conduire l'aumônier à tenir compte de la vie spirituelle de l'individu, c'est-à-dire des relations que ce dernier entretient, en tant que totalité, avec lui-même, avec le monde et, le cas échéant, avec Dieu. Il y a là

En automne dernier, le Conseil synodal de l'EREN me demanda si j'étais intéressé à suivre une semaine de formation à Berne sur le thème «*Aumônerie d'urgence*» (Notfallseelsorge), afin d'aller voir, notamment, de quoi il s'agissait. Il faut dire que depuis quelque temps, et spécialement à partir du 11 septembre 2001, notre monde et notre pays en particulier ont vécu des catastrophes de tous genres et de toutes tailles. Celle du Gotthard est intervenue au beau milieu de cette semaine de formation, comme pour confirmer l'importan-

ce d'une telle activité! Je m'y suis donc rendu, ne sachant pas précisément ce qui m'y attendait. Et là, quelle ne fut ma surprise d'apprendre, par la bouche d'un pasteur bernois engagé dans cette aumônerie-là, ainsi que d'un haut responsable de la Protection Civile, d'un professeur de médecine légale, d'un chef de police et d'un coordinateur de service de secours, que ces différentes instances représentées faisaient appel aux ecclésiastiques du canton de Berne. Le but: apporter un soutien spirituel, non seulement aux victimes d'accidents et

à leurs proches, ainsi qu'aux témoins de tels incidents, mais également aux secouristes et à ceux qui les encadrent! C'est que les limites de l'accompagnement strictement psychologique - selon tous ces responsables - semblent être atteintes et que des demandes spirituelles surgissent fréquemment au sein d'une population confrontée de plus en plus à des situations dramatiques amplifiées notamment par les médias. Depuis plus d'une année, dans le canton de Berne, des responsables d'Eglise s'engagent afin d'être de permanence une



une dimension de compréhension de soi qu'il est capital de ne pas négliger. L'écoute tient évidemment une place importante dans ce genre de ministère, mais aussi la capacité de prendre rapidement des décisions pratiques sur le terrain. La spécificité de la tâche d'aumônier réside sans doute dans la gratuité qui la caractérise, ainsi que dans le fait qu'elle s'exerce dans le rapport à l'Ultime. Mais peut-être a-t-elle également la particularité suivante: l'aumônier devient l'«exemple» de celui qui veut, envers et contre tout, croire en un possible, peut-être contre toute espérance.

Pratiquement, accompagner, c'est:

- risquer le rejet, laisser à l'autre la possibilité de dire non, accepter l'imprévu;
- écouter et laisser l'espace à l'autre pour choisir ce qu'il veut dire avec ses mots et taire avec son silence;
- respecter l'autre, se respecter soi-même, être au clair quant à son implication dans la relation;
- être à côté de quelqu'un qui souffre de douleur (on peut agir sur la douleur) ou de désespoir (souffrance brute);
- chercher et donner sens et place à l'espoir; chaque personne se crée un espoir qui a sens pour elle.

Un défi à relever: présence au monde

C'est, au fond, la première démarche que Dieu fait à l'égard des humains: il rejoint les hommes là où ils se trouvent, dans leur humanité parfois meurtrie et révoltée, pour ensuite faire route avec eux et leur permettre de se poser des questions quant au sens de leur vie. Fondée dans l'amour premier de Dieu, l'Incarnation du Christ traduit pratiquement ce désir

divin de rejoindre l'humain là où il est, afin de ne pas le laisser là où il est. Le récit des disciples d'Emmaüs (Luc 24, 13ss), comme celui de la Samaritaine (Jean 4, 1ss), ainsi que d'autres encore, montrent bien la manière dont Jésus rejoint des êtres humains dans leurs situations propres, dans le but de les interpeller et de les conduire à faire demi-tour par rapport à des situations d'échec ou de traumatisme.

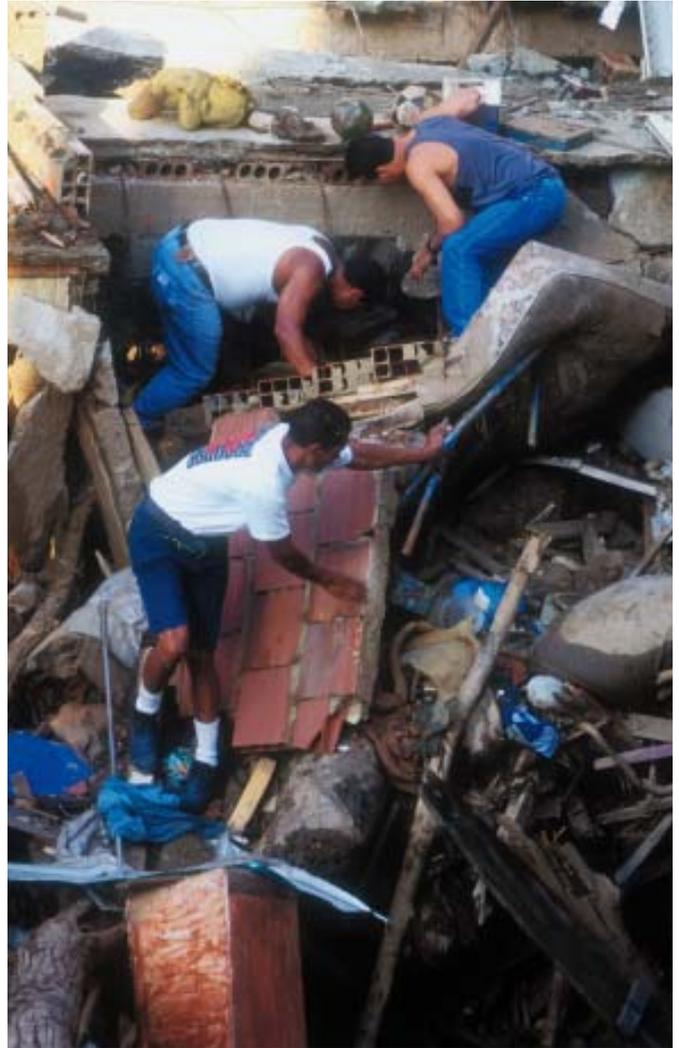
Dans le récit de Luc 24, en particulier, nous en observons une illustration parlante:

- Premièrement, c'est cet amour premier de Dieu, qui nous précède dans toutes nos démarches, qui s'exprime à travers l'approche de Jésus de ces deux hommes profondément découragés et aliénés dans leur vie spirituelle suite à leur expérience traumatisante de la crucifixion de leur maître (v.15).

- Deuxièmement, nous voyons Jésus d'abord questionnant les deux disciples pour leur donner l'occasion de raconter leur expérience douloureuse (vv. 17-19a); puis, il les écoute attentivement (vv. 19b-24), avant de faire appel à leurs ressources propres leur permettant d'intégrer ce vécu douloureux dans leur existence (vv. 25-27).

- Troisièmement, Jésus ne s'impose pas ni ne met ces hommes sous pression. Il les laisse libres de poursuivre leur route seuls (vv. 28s); ce sont finalement eux qui le retiennent et qui l'invitent à rester chez eux.

- Quatrièmement, au moment où Jésus rompt le pain avec les deux hommes, il disparaît (vv. 30s). Signe d'humilité? Preuve, en tous les cas, d'une confiance que ces disciples allaient prendre en charge leur vie et faire demi-tour. Ce qu'ils



Photos: OIKOUMENE

ont bel et bien fait (v. 33). Actuellement, le Conseil synodal de l'EREN est en contact avec les autorités civiles neuchâteloises, ainsi qu'avec les Eglises des cantons de Berne et de Neuchâtel pour envisager d'in-

roduire cette forme d'aumônerie chez nous. Le défi est en train d'être relevé!

Eric McNeely ■



Les chœurs mixtes paroissiaux en voie de **disparition**?

Ils agrémentent de manière fort appréciable (et appréciée!) certains cultes dominicaux. Certains d'entre eux, à l'instar de celui des paroisses réformées de La Chaux-de-Fonds, vont jusqu'à gratifier leur public d'un concert annuel pour la préparation duquel leurs membres se sont «battus» durant des mois. Les chœurs mixtes paroissiaux du canton dispensent de la joie, beaucoup de joie autour d'eux. Mais nombre d'entre eux «tirent la langue» sur les plans des finances et des forces vives. Explications.



Photos: P. Bohrer

A l'entrée du temple de Saint-Jean à La Chaux-de-Fonds, les feuilles mortes piétinées et la fraîcheur du brouillard annoncent déjà l'hiver. L'accueil chaleureux qui m'est offert par les quelques membres du Chœur Mixte des Paroisses réformées locales déjà présents pour la répétition,

me fait vite oublier le froid humide de l'air. En pleine préparation du concert des Rameaux des 23 et 24 mars 2002, les personnes que je rencontre ici anticipent en quelque sorte le printemps.

Il s'agit, en effet, d'une préparation à long terme: les répétitions ont commencé

quinze jours après le dernier concert des Rameaux, en 2001!... Depuis environ 70 ans que le chœur existe, il a dans son répertoire des chants qui servent à encadrer le culte et, depuis 64 ans, également des œuvres destinées au concert des Rameaux qui ouvre chaque année la semaine sainte: à l'origine consacré à la population de La Chaux-de-Fonds, il est gratuit, une collecte est organisée à la sortie.

Plaie d'argent serait-elle mortelle?

Accompagnés d'un arrière-fond sonore de basses en répétition particulière, les paroles de la présidente, Yvette Warrisse, prennent toute leur ampleur: comme pour beaucoup d'autres chœurs, la trésorerie cause parfois des maux de tête au caissier. Franche comme l'or, Madame Warrisse affirme: «Les finances remettent même en question l'existence du concert des Rameaux!» Les cotisations annuelles de cent francs des membres, la collecte, les subventions des sponsors et les dons ne suffisent-ils pas? «Nous recevons un soutien des collectivités publiques, et nous en sommes très reconnaissants. L'Etat de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds nous versent ainsi une aide. En outre, cette année, nous avons reçu un montant par-

ticulièrement appréciable de la part de la Loterie Romande, mais ce soutien-là est ponctuel.» Que faut-il assurer avec ces rentrées? «La location de la salle, pour commencer, mais ce n'est pas ce qui nous coûte le plus cher. Les solistes et les musiciens de l'orchestre, d'excellente qualité, sont rétribués selon nos moyens. Cela équivaut malgré tout déjà à la moitié du budget. Bien sûr, notre directeur, Monsieur Dumonthay, veille constamment à réduire les dépenses, mais selon l'œuvre, on ne peut pas amincir l'orchestration de façon irréfléchie. Pour une œuvre de Verdi, par exemple, les cuivres sont indispensables! Il y a aussi les présences supplémentaires de Monsieur Dumonthay à compter, pour les répétitions plus nombreuses à l'approche du concert. En tout, pour ce double concert, nous devons prévoir en gros 80'000 francs!»

Les relais ne sont pas assurés

Comme la répétition va commencer à Saint-Jean, je me laisse introduire au centre du colimaçon du temple. Monsieur Dumonthay ne perd pas de temps. C'est avec énergie qu'il donne les instructions pour la mise en voix. Tandis que les choristes suivent ses indications en chantant les gammes à bouches ouvertes,



je dénombre quelque 65 personnes, dont la majorité doit avoir 45 ans ou plus. Une poignée de femmes suivent les ténors. Y aurait-il des difficultés de recrutement, également? «Oui, répond sans ambages Yvette Warrisse. *Les gens sont sollicités par une multitude d'activités ou sociétés.*» Des entretiens téléphoni-

ques avec d'autres responsables de chœurs mixtes paroissiaux du canton de Neuchâtel confirment ce constat. Au moins deux chœurs ont ainsi disparu depuis 1995, un troisième est en sursis. Ce n'est donc pas forcément l'argent qui manque le plus. «*Il y a quelques décennies, le charisme de Georges-Henri*

Pantillon drainait les jeunes dans les chœurs; aujourd'hui, de nouvelles formations les attirent davantage», explique May Deroche, elle-même présidente du Chœur Mixte paroissial de Colombier.

Que faut-il dès lors faire afin que tout finisse par des chansons? Les concerts suscitent souvent des vocations.

Aussi, c'est cette période-là qui est la plus propice au recrutement. «*A long terme, la solution sera probablement de regrouper plusieurs chœurs*», soupire Madame Deroche. Peut-être faudra-t-il également savoir réveiller un nouvel enthousiasme pour les chants sacrés?

Ghislaine Bretscher ■

Une fausse image de marque...

Dans les chœurs mixtes, les hommes se font de plus en plus rares. Le Chaux-de-Fonnier Frédéric Chollet reste, lui, fidèle au poste. Rencontre.

Vie protestante: *Il y a des femmes qui chantent dans les ténors. Vous-même, vous êtes une basse et vous chantez dans les ténors...*

Frédéric Chollet: Oh, vous savez, ce n'est pas une spécificité chaux-de-fonnière... On fait avec les moyens du bord!

VP: *Pourquoi cette pénurie, à votre avis?*

F. C.: Chez les ténors en particulier, la hauteur de la voix pose un problème.

VP: *Mais, le chant est-il une activité plutôt féminine?...*

F. C.: Dans l'inconscient collectif actuel, peut-être bien. Mais à l'époque baroque, par exemple, il était réservé aux hommes et jeunes garçons. Aujourd'hui encore, à La Chaux-de-Fonds, il existe des chorales exclusivement composées d'hommes.

VP: *Qu'est-ce qui vous incite à chanter dans une chorale?*

F. C.: Ma motivation première est de pratiquer de la musique. Autrefois, je jouais d'un instrument, mais aujourd'hui, le chant est le seul moyen qui me reste. Puis, personnellement, je suis croyant, j'aime la musique sacrée, sa sérénité.

VP: *Que diriez-vous aux hommes qui ne chantent pas encore?*

F. C.: J'aimerais bien savoir ce qu'il faut leur dire... Il faut beaucoup de rigueur et de précision. Il faut être prêt à donner de soi, à exprimer quelque chose d'intérieur. Il faut aussi une discipline qui permet de se dépasser, sans forcément s'exposer soi-même directement. (G. B.)

Quand on aime, on ne compte pas...

Les chœurs manquent certes souvent de membres, mais ceux qui restent s'accrochent, par passion, par bonheur. Exemple.

La Vie Protestante: *D'où venez-vous?*

Anne-Marie de Bosset: Autrefois, j'habitais dans le canton de Vaud, près de La Béroche; maintenant, je viens avec deux amies depuis le Val-de-Ruz. En hiver, je ne monte pas car je réside en Floride, et ne reviens que quinze jours avant le concert. Alors je répète avec une cassette...

VP: *Ce n'est pas un peu compliqué?...*

A.-M. de B.: Au départ, c'était dur de répéter par moi-même. Mais le chant a un effet libérateur... Pendant la préparation du concert, un rapprochement a lieu: on chante ensemble. Une fois que l'œuvre est techniquement acquise, il y a une sorte de déclic, un passage de l'intellect au cœur, et on commence à chanter avec les tripes. Finalement, quand tout le monde est là pour le concert, les participants, le public et une certaine tension, il y a toujours un ou des moments de joie parfaite, de communion extraordinaire, proche d'une expérience divine. (G. B.)

Intéressé(e)s? Contactez-les!

La Chaux-de-Fonds: Yvette Warrisse, tél. 937 13 06.

Les Planchettes: Gladys Schwyzer, tél. 913 02 15.

Le Locle: Marie-Claire Barthe, tél. 931 50 74.

La Brévine/ La Chaux-du-Milieu:

Anne-Lise Monard, tél. 936 11 35.

Lignières: Marie-Louise Schleppe, tél. 751 24 65.

Corcelles-Cormondrèche et Pesoux:

Paul-André Siegenthaler, tél. 731 57 30.

Coffrane/ Les Geneveys-sur-Coffrane:

Catherine Jeanneret, tél. 731 48 61.

Travers: Daniel Delachaux, tél. 863 13 81.

Colombier: May Deroche, tél. 842 22 80.

Buttes/ La Côte-aux-Fées:

François Guye, tél. 865 12 27 20.

Les Bayards/ Les Verrières:

Jean-Claude Matthey, tél. 866 11 05.



Christine Mauler

Juriste et conseillère synodale

Une colère récente?

- Contre la banalisation de la violence, notamment à la télévision. Sous prétexte que les gens sont adultes, on produit parfois n'importe quoi!...

L'autre métier que vous auriez aimé exercer?

- Il y en a plein! Tous ont trait à l'art: musique, danse, peinture... Tout ce qui est beau m'intéresse.

Le personnage avec qui vous passeriez volontiers une soirée?

- Yehudi Menuhin. J'aime les sentiments! Ceux qu'on peut percevoir à travers la musique.

Un projet fou que vous souhaitez réaliser?

- Faire la route des épices! Il y a la couleur, la lumière, les parfums... Un régal pour les sens!

Ce que vous détestez par-dessus tout?

- L'hypocrisie.

Qu'est-ce qui est important?

- La sincérité est pour moi absolument essentielle.

Qu'est-ce qui vous fait douter?

- L'intolérance, le fanatisme. Et puis, le matérialisme à outrance qui ne cesse de nous envahir.

Votre recette «magique» quand tout va mal?

- Balade, balade, encore et toujours balade. C'est tellement bon!

Trois mots que vous voudriez dire à Dieu?

- Pourquoi, pourquoi le monde est-il ainsi? Et merci, malgré... tout!

Si vous étiez un péché?

- La gourmandise. Mais je mange aussi avec les yeux!...

Votre principal trait féminin?

- L'indépendance.

Iatus...

«En tant que chrétien, dit M. Claude-François Baillo dans la dernière VP, je ne peux accepter que l'EREN cautionne, reconnaisse, bénisse, légalise des comportements ou déviances contraires à sa Constitution se rapportant à la Bible!» Je suis d'accord avec ce Monsieur; et je me sens triste que l'Évangile soit annoncé mais pas vécu par des personnes «chrétiennes» se disant vivre de la foi et travaillant dans le sein de l'EREN. Je me sens mal à l'aise et surtout je me sens très triste que l'Évangile ne se vive souvent plus aujourd'hui dans l'EREN.

Monique Berney, Saint-Blaise ■

Qui fait quoi?...

Réaction à l'interview d'Isabelle Ott-Baechler sur l'homosexualité

Les propos d'Isabelle Ott, indépendamment de leur intérêt, attirent également l'attention sur les questions incisives que pose Laurent Borel sur le même sujet. Il cite les gens qui soi-disant «diabolisent» l'homosexualité. Ce faisant, il généralise l'unique lettre reçue en réaction à la position plutôt libérale de l'EREN en la matière. Le rédacteur imagine une Église qui vouerait «aux enfers» certains êtres plutôt que de les aimer. On se demande bien qui est cette communauté terroriste? Il dénonce enfin l'ébullition, la passion, l'extrême rigueur dont font preuve les milieux qu'on dit «fondamentalistes». Hé oui, pas moins! Les a-t-il donc souvent fréquentés pour les avoir perçus sous un éclairage si partial et irréaliste? Question: qui diabolise qui?

Paul Dubuis, Neuchâtel ■

La part des choses

Réponse à la lettre de lecteur de M. Claude-François Baillo à propos de l'homosexualité, publiée dans La VP No 141 (février 2002).

Dans la lettre de M. Baillo, le ton respectueux et la qualité de sa pensée me frappent d'emblée. Deux aspects sont à souligner: d'une part, la volonté d'entrer dans une discussion sans polémique et, d'autre part, le courage d'exprimer des convictions personnelles bien profilées. M. Baillo amène sa contribution dans un débat qui se veut constructif. Pour nourrir cette discussion avec les lecteurs de La VP, je voudrais ajouter quelques remarques.

D'abord, il s'agit de distinguer deux plans, celui de l'Église et celui de la société: l'Église réformée n'a pas pour tradition d'imposer à ses ouailles, donc à plus forte raison à des personnes qui ne confessent pas sa foi, une manière de vivre qui découlerait de cette dernière. La vie en société est régie par des lois qui tentent d'établir une certaine justice et équité entre les citoyens.

En ce qui concerne l'Église, je partage l'avis de M. Baillo disant que les chrétiens sont appelés à tendre vers un «idéal» et «à ne pas se complaire dans certains comportements». Pourtant, il est à considérer que, dans les quelques textes bibliques qui mentionnent l'homosexualité, le sujet n'est jamais traité en lui-même; il est toujours mis en relation avec l'idolâtrie. C'est en ce sens que l'homosexualité est condamnée. Aujourd'hui, le contexte qui est le nôtre est très différent. Lorsque des hommes et des femmes parlent de leur attirance homosexuelle, ils le font en terme d'orientation profonde, qu'ils n'ont ni choisie, ni désirée, et qu'ils sont amenés à reconnaître comme étant la leur. Il ne s'agit donc pas d'amusement, de débauche et de vice.

Enfin, lorsque le Conseil synodal se prononce sur ce thème, il pense aussi, en particulier, aux membres de l'Église qui sont homosexuels et à leurs proches. Il reconnaît les souffrances endurées par certains et leurs difficultés souvent à exprimer ce qu'ils sont sans être rejetés. Le Conseil synodal souhaite une Église accueillante, capable d'un amour inconditionnel qui s'inscrit en cela dans les traces du Christ. Peut-être rêve-t-il! Mais c'est son idéal!

Isabelle Ott-Baechler, présidente du Conseil synodal ■



Réveillez-vous!

Le café génétiquement modifié débarque!

Ça n'a l'air de rien comme ça, au premier abord. Après le maïs, la tomate, il est presque logique que le café y passe aussi. Mais c'est infiniment plus sournois qu'il n'y paraît: invoquant les sacro-saintes libertés économiques, le «grand frère» américain s'apprête (une fois de plus!) à condamner froidement une frange de la population du Sud. En tant que consommateur, consommatrice, chacun(e) de nous est concerné(e). C'est de nos choix que dépendent les moyens de subsistance de millions de petits producteurs et productrices. Analyse de Nicole Gaschen du groupe «Magasin du Monde» de Neuchâtel, qui soutient une campagne lancée en Suisse par SWISSAID et la Déclaration de Berne.

Normalement les cerises de café mûrissent à des moments différents. Un million d'hommes et de femmes de pays du Sud choisissent et cueillent les cerises mûres à chaque passage dans les plantations. Ce travail astreignant leur procure souvent leur seul revenu.

La firme américaine *International Coffee Technologies Inc.* met au point en ce moment une technologie qui permettra de contrôler le processus de maturation du café en le bloquant. Il ne s'enclencherait que lorsque de l'éthylène serait pulvérisé sur les caféiers. Ce procédé permettrait une maturation simultanée des cerises et donc, une récolte mécani-

sée. Il n'y a pas de doute: le café à «maturation contrôlée» profiterait uniquement aux grandes plantations. Grâce à une récolte mécanisée, elles pourraient se passer de main-d'œuvre et réduire leurs coûts en personnel de quelque 50%. Leurs bénéfices augmenteraient de manière décisive. Plus de café serait mis sur un marché déjà saturé et les prix chuteraient encore. Les consommateurs et consommatrices n'auraient pas un meilleur café, et la différence de prix ne serait que minime pour eux, étant donné qu'aujourd'hui la part des salaires ne représente qu'un petit pourcentage du prix de vente du café.

Les petits producteurs ne pourront de toutes façons acheter ni semences transgéniques, ni engrais, ni les machines nécessaires. Si le prix du café continue à chuter, ils le produiront à perte. Ils seront alors exclus du marché du travail. Les cueilleurs et les cueilleuses ne trouveront plus de travail dans les plantations. Il n'auront alors probablement plus d'autre alternative que d'aller tenter leur chance en ville où la misère et le chômage les attendent. Ce ne serait pas étonnant que grandisse alors le nombre des protestations sociales et qu'on les qualifie bientôt de terroristes.

Dès maintenant, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour stopper le développement de ce café génétiquement modifié. L'avenir de nombreux petits producteurs et de cueilleurs et cueilleuses en dépend.



Photo: Magasins du Monde

• **Faisons savoir dans les magasins, les restaurants ce que nous pensons de ce café, soit directement, soit par e-mail** (à partir du site www.swissaid.ch), **soit par courrier.** Exigeons d'eux qu'ils prennent position de manière claire contre l'introduction de ce café et qu'ils proposent dans leur assortiment au moins un café *Max Havelaar*. **Les plus importants vendeurs de café en Suisse sont: Migros, Coop, Denner, Merkur, Mövenpick, Starbucks,**

SV-Service, Passaggio/ Autogrill.

• **Achetons le café équitable (*Max Havelaar*) produit dans le respect des personnes et de l'environnement pour nous et pour nos cafés communautaires paroissiaux.** Nous aidons ainsi les producteurs de café à assurer leur existence.

• **Incitons nos amis et connaissances à participer à la campagne.**

Nicole Gaschen ■

Il s'en est passé de belles à Gosford Park!

Le temps d'une partie de chasse mémorable, Robert Altman réveille le spectre de la société de classe.



A septante-sept ba-lais, le cinéaste américain Robert Altman pourrait se reposer sur ses très beaux lauriers (voir notre encadré). Eh bien non, et pas le moins du monde! Après le très jouissif et mal compris «*Docteur T et les femmes*» l'an passé, Altman persiste et signe avec «*Gosford Park*» où, pendant plus de deux heures, il déterre avec une virtuosité folle les restes de notre bonne vieille société de classe. Mais quel peut bien être le sens d'une exhumation aussi méticuleuse qui s'apparente, sur bien des points, à celle que Jean Renoir avait accomplie en 1939 avec «*La règle du jeu*»?

Une partie de chasse

Le trentième long-métrage d'Altman commence comme il va se terminer, par une litanie de tacots luxueux qui fendent la «riante» campagne anglaise. Ces voitures conver-

gent vers le manoir de Sir William McCordle. Nous sommes en automne 1932, à la veille de la rituelle partie de chasse qui, une fois par an, rassemble les membres la haute société à laquelle appartiennent les McCordle. Tous ces élus amènent armes et bagages et surtout une pléthore de domestiques que Jennings, le majordome, va «manager» selon un rituel immuable.

Agatha Christie à la rescousse

En une succession de plans-séquences virtuoses, le cinéaste délimite alors les territoires respectifs, trace des frontières apparemment infranchissables – chacun à sa place! Jusqu'au moment où l'on retrouve le corps du maître de maison dont un inspecteur très «Hercule Poirot» déterminera qu'il a été assassiné à deux reprises par deux personnes sans doute différentes (empoi-

sonné puis poignardé)... On n'en dira pas plus sur le dénouement de l'intrigue qui rappelle les «*Dix petits nègres*» d'Agatha Christie, sinon qu'il met en lumière la profonde immoralité gangrenant ce système de classe.

Une valeur d'avertissement

Comme celui de Renoir à son époque, le film d'Altman a valeur d'avertissement: bien que nous nous

en défendions, nous sommes les héritiers de ce système et nous nous devons de garder en mémoire le souvenir de cette descendance encombrante. Car l'oubli permet trop souvent le retour de l'infamie. S'abstenant de tout jugement à l'égard de ses personnages, le cinéaste nous remet en face de nos responsabilités.

Vincent Adatte ■

Altman deux ressuscité

Dans les très contestataires années 70, Robert Altman était considéré comme un cinéaste majeur. Tirant parti du succès imprévu de «*M.A.S.H.*» (1970), il a réussi à tourner une quinzaine de films qui revisitent, en les démystifiant, les grands genres cinématographiques hollywoodiens: le western («*John Mc Cabe*»), le film de gangsters («*Nous sommes tous des voleurs*»), la comédie musicale («*Nashville*»), le film noir («*Le privé*»), la science-fiction («*Quintet*»), etc. Antiromantique, Altman fait à chaque fois tomber les masques et opère une révision déchirante (parfois même massacrante) de l'histoire américaine vue par Hollywood. Au seuil des années 80, l'auteur de «*Un mariage*» commet l'erreur de tourner un «*Popeye*» commandité par Walt Disney... L'échec est retentissant, Altman est aussitôt placé sur la liste noire des grandes compagnies et commence alors une traversée du désert qui va durer plus de dix ans. Ce n'est qu'en 1992 qu'il parvient à faire son grand retour avec «*The Player*», une satire mordante du milieu hollywoodien. L'année d'après, il récidive avec «*Shorts Cuts*», sa grande œuvre chorale qui croque non sans compassion notre parfaite futilité... Après ce feu d'artifice, Altman reprend ses distances. L'industrie du divertissement, qui n'aime guère être renvoyée à sa versatilité «ontologique», l'enterre derechef pendant près d'une décennie... Jusqu'à la résurrection de «*Gosford Park*!» (V.A.)

Média(t)titude

Dans son catalogue 2002, une célèbre agence de voyage propose ni plus ni moins qu'une offre de mariage au sommet... d'une des tours du World Trade Center de New-York! Il faut oser... La bourde tiendrait au fait que les brochures sont imprimées 18 mois avant diffusion. Le trajet outre-Atlantique avait peut-être de surcroît été prévu avec *Swissair*.

Les facteurs attaqués par des chiens sont en augmentation en Suisse: 137 en 2001, soit douze de plus que l'année précédente. Dans 41% des cas, nous apprend l'agence *AP*, ils ont été mordus au mollet, 28% à la cuisse, 7% au genou et 4% au pied. Comme lorsqu'il s'agit du poids du courrier, *La Poste* se montre intransigeante en matière de précision: on est Suisses ou on ne l'est pas! Reste qu'il manque 20%. Et la tête, alouette?...

Gratuité: c'est le thème du dossier de ce numéro. Gratuité, une notion si exquise et délicate. Au palmarès, dans le «top-ten» des sites les plus visités sur le sujet parmi les 168'000 résultats francophones obtenus par recherche sur le Net figure: www.sodomie-gratuite.com! Authentique mais vrai. Et rien à voir avec une histoire de mouches. Nous vivons décidément une époque formidable.

Entendu le 14 février sur *RTN*. Le journaliste: «C'est les JO de Salt Lake City, la ville des Mormons. A Neuchâtel, il y a environ 300 mormons. On est allé en rencontrer un.» L'auditeur (dans sa tête): «Tiens, un journaliste sensible à la question religieuse...» Le Mormon, d'une voix chevrotante: «Oui, j'ai été baptisé par immersion complète dans le lac. C'était en 1935, j'avais 11 ans.» Le journaliste: «Et l'eau, elle était froide?» L'auditeur, un rien mal à l'aise: «Tiens donc...» Silence qui se prolonge...



Contrastant avec l'austérité générale du moment, un secteur de notre économie se porte à merveille: les exportations de matériel de guerre. Qui ont augmenté de plus de 20% l'an dernier par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre la bagatelle de 258 millions de francs. La majorité de ce matériel consiste en munitions diverses, certainement vouées à la promotion de la paix. De toute façon, nous, on est neutre, donc nos cartouches et autres obus ne peuvent pas faire de mal.



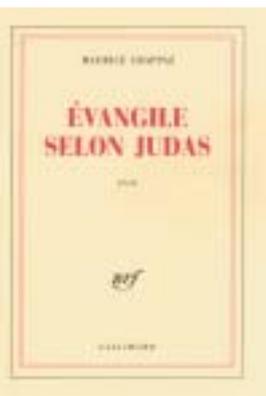
Hommes et femmes ne sont pas encore égaux devant... les tâches ménagères. C'est une enquête du très sérieux Bureau d'études politiques et sociales qui le révèle. Les helvétiques descendantes d'Eve consacrent aujourd'hui en moyenne 34 heures hebdomadaires aux devoirs domestiques, soit près du double de leurs compagnons. C'est principalement dans les secteurs de la lessive et du repassage que ces derniers traînent la patte, nous apprend-on. Bonne nouvelle quand même pour la gent féminine: le Tribunal fédéral vient de confirmer qu'il est répréhensible de traiter une dame de «pétasse» - terme qui cela dit n'a curieusement pas d'équivalent masculin... Une amende de 300 francs a récemment été infligée à l'auteur d'un de ces écarts de langage. Si ça, ce n'est pas un progrès!...



Infernal

Allez savoir si, du côté du ciel, on ne s'est pas, voici peu, le temps d'un éclair, irrité de ces fêtes initialement religieuses, mais sans cesse davantage récupérées par des ambitions commerciales. Toujours est-il que non moins de quatre millions de lapins de Pâques viennent de partir en fumée, malgré l'intervention en force des pompiers, lors d'un incendie survenu à Volketswil (ZH). Triste époque pour les cuniculophiles! Moralité: lapin dur en chocolat, c'est certes bourratif, mais c'est quand même bien plus beau que lapin dur à l'eau.

Lecture pour le temps de Pâques



Probablement faut-il aujourd'hui un poète pour rendre à l'Évangile sa force et son actualité. Maurice Chappaz nous en donne la démonstration dans un petit livre. Petit par sa dimension (168 pages), considérable par les résonances qu'il provoque en nous.

C'est bien l'Évangile de Jésus de Nazareth qui nous est raconté. A chaque moment de la tractation, nous retrouvons les épisodes que les quatre évangiles ont inscrits dans nos mémoires. Mais l'écrivain valaisan, au soir de sa vie, revisite cet Évangile et l'investit de toute sa personne, sa sensibilité, son art poétique. Il arrive même, sans tomber dans une

banale transposition ni en faire un procédé littéraire, à situer l'Évangile dans les paysages de son pays natal, tout simplement parce que c'est là qu'il le vit. Ainsi, écrit-il: «*Nous faisons quelques pas sur le limon, le cailloutis d'une Judée glaciaire, rhodanienne.*»

La rencontre de Jésus conduit inmanquablement Chappaz à trouver Judas sur son chemin. Visiblement, le personnage l'impressionne et l'intrigue. Il lui fait une grande place, jusqu'à lui confier le titre de son «évangile». Il le voit comme un jumeau de Jésus, «*l'apôtre négatif qui se fond*

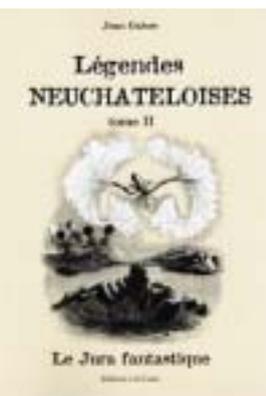
dans les ténèbres... Il y a en nous Jésus et Judas... Ne faut-il pas que le mal ait sa liberté, afin que le bien puisse être choisi?... Et Judas sert objectivement la cause du salut comme s'il se dévouait à être le traître.»

Ces citations témoignent du trouble que Chappaz ressent à évoquer Judas et sa trahison, tout en cherchant à lui trouver un rôle positif. Par sa provocation, il a permis à Jésus d'accomplir son œuvre. «*Il a fallu un sacrifice à l'envers pour contribuer au vrai sacrifice.*» Au moment de sa mort, Judas se déclare à lui-même: «*Que je le voulusse ou non, j'étais sa part de mal. Le mal était mon devoir.*» «*Et le corps de Judas se balance. Telle une grosse larme le long du tronc du figuier.*»

Au-delà de la résurrection de Jésus, le sort de Judas continue à préoccuper les autres apôtres: pourquoi lui et pas nous? Ils sont réunis dans une sorte de cabane. Ils se préparent à leur mission «*de l'Arménie jusqu'en Rhodanie*». Et au moment où «*les apôtres se dispersaient dans une petite poussière blanche*», le poète se voit les rejoindre et avancer avec eux sur la route. Ses derniers mots: «*Toutes les prophéties sont dans le présent. Je n'ai jamais connu une aussi merveilleuse apocalypse. Et le soleil ou le vent nous aiguillonnaient.*»

Michel de Montmollin ■

Maurice Chappaz, *Évangile selon Judas*,
Ed. Gallimard, 2001



Née on ne sait trop quand ni où, chaque légende révèle une partie de l'âme d'une contrée. Alimentée à travers le temps par une tradition le plus souvent orale, elle en dit, même involontairement, l'identité ancestrale, les fondements. Notre coin de pays a généré une multitude de ces récits ancrés dans l'histoire de ses habitants, dans sa géographie. Avant de devenir, grâce à un service administratif ad hoc, le territoire rigoureusement aménagé que nous connaissons, avec ses innombrables voies de communication, ses zones industrielles, ses constructions réglementées, avant de devenir, ainsi qu'il sied à

l'ère moderne, un canton défini prioritairement par son type d'économie, son appareil de production et la qualité de ses compétences techniques, notre région se présentait en premier lieu comme le mariage du lac et des crêtes, mêlant exhalaisons de sapins et teintes de vignobles; gens «du haut» et gens «du bas» y cohabitaient en négociant leurs différences.

La vie se déroulait alors au rythme d'une nature truffée de mystères à laquelle on concédait la toute-puissance de régner sur les hommes. Pas de télévision, d'évasion à bon marché, peu de livres, mais beaucoup de labeur: en ce

Ce passé qui nous imprègne

temps-là, chaque incident, chaque détail impromptu prenait des proportions considérables. Et pour pimenter le quotidien somme toute assez fade, le soir, à la veillée, ceux qui savaient racontaient. Mieux, ils plaçaient leur talent au service de l'imaginaire, concevant, mettant en scène une foule d'artifices plus ou moins crédibles qui rendaient le récit palpitant. C'est ainsi que l'on rêvait, c'est ainsi également que la plupart des légendes ont vu le jour, imprégnant l'inconscient collectif pour traverser les siècles. Le fameux ethnologue Jean Gabus († 1992) a réussi à collecter quelques-uns de ces témoignages du folklore de notre canton. Il les a couchés sur le papier et publiés dans les années 30. Aujourd'hui, on les réédite, non par nostalgie, mais peut-être, à l'ère de la mondialisation, par souci de ne pas laisser crever ces racines. Après *La Béroche*, voici *Le Jura fantastique*: même si ces ouvrages ne composent pas de la haute littérature - ce n'est pas ce qui leur est demandé -, ils sont délicieux à goûter. Suivez les traces de nos ancêtres sorcières, cueillez l'herbe de lune: vous serez ravis.

Laurent Borel ■

Jean Gabus,
Légendes neuchâteloises (tome 2),
Ed. à la carte, 2001



Ciel, mes «impôts»!

Qu'est-ce que c'est que ces «impôts», me demandait paniquée au téléphone une femme originaire des Balkans. Son mari était en visite chez leurs enfants qui n'ont jamais pu venir en Suisse. Jusqu'ici, le couple n'avait ni rempli de déclaration ni payé de tranches d'impôts. Ils avaient été ponctionnés directement sur leurs salaires.

Pour les personnes qui sont dans des situations administratives et financières difficiles, la capacité d'anticiper manque malheureusement trop souvent. Et pourtant, nous le constatons, c'est lors des taxations d'office et quand les tranches sont trop hautes et payées en retard qu'apparaissent les premiers signes de difficultés financières. Comment aider ces contribuables démotivés en ce début du mois de mars où la plupart des déclarations sont déjà remplies?

La personne qui dépasse l'échéance fixée se met toujours en situation de perdante. Si elle ne veut pas aller chez une fiduciaire, elle devrait absolument essayer de se tourner vers une personne plus expérimentée de son entourage ou vers une association, un syndicat, son employeur et pourquoi pas vers le service des contributions lui-même qui la renseignera volontiers. Je suis convaincu qu'une des causes du mal-vivre social actuel est de croire que les gens n'ont pas le temps. Certes, dans le système fiscal, le sentiment de subir des mesquineries est certainement plus fort

qu'ailleurs, mais l'aridité des comptes à rendre ne devrait jamais justifier la perte de la convivialité, surtout envers des contribuables modestes. J'encourage par la même occasion les retraités, les associations ou pourquoi pas les



paroisses à proposer leurs services pour cette tâche citoyenne. L'importance d'une déclaration d'impôts bien faite, c'est, entre autres pour les revenus modestes, la certitude de recevoir automatiquement le subsidie pour la caisse-maladie.

Remplir sa déclaration favorise l'anticipation. C'est tout aussi vital pour les budgets serrés que pour les transac-

tions boursières! Depuis que le système «postnumerando» est appliqué, il permet de rectifier plus vite ce que nous aurions trop ou pas assez déboursé en 2001. Si vous êtes dans ce dernier cas, vous allez recevoir un bulletin de versement supplémentaire pour payer ce que vous n'auriez pas assez versé en 2001, pour l'impôt 2001. C'est important de ne pas tarder car vous payerez 4,5% d'intérêt sur ce que vous n'auriez pas assez versé en 2001. Si vous avez trop payé, vous ne toucherez que 1,5% d'intérêt.

Enfin, si vous estimez que votre revenu actuel a varié ou variera d'au moins 10%, vous pouvez aussi faire modifier vos tranches 2002, qui pour le moment se réfèrent encore à votre revenu 2000, à l'aide de la feuille blanche annexée à la déclaration ou en vous approchant des offices de perception.

Affronter sa feuille d'impôt peut éviter à des familles en difficulté, à des conjoints séparés peu préparés à cette réalité, à des étrangers peu familiarisés avec notre système, le naufrage de leur ménage. Pour eux, un coup de pouce amène le déclic qui les fera à l'avenir mieux anticiper leur propre gestion. Socialement ce n'est pas rien.

Frédéric Jakob ■

Chronique assurée en
collaboration avec le



Calver et Luthin



π ■